

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES *EN ET SUR L'ARCHITECTURE* [LBARC2200]

DECLARATION DE DEONTOLOGIE à intégrer aux documents du TFÉ

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html>

Notant que les étudiant-e-s sont sensibilisé-e-s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html>

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Notant qu'un travail universitaire est le fait d'une production personnelle, réflexive et critique, je déclare en outre avoir fait l'usage suivant des outils d'intelligence artificielle de type agent conversationnel et/ou de production graphique :

	Oui	Non
J'ai utilisé l'IA	☒	☐
J'ai utilisé l'IA pour produire/retravailler des images, auquel cas une mention explicite est indiquée en légende desdites images ;	☐	☒
J'ai utilisé l'IA pour retravailler/traduire mon texte, auquel cas une mention explicite est indiquée en préambule ;	☒	☐
J'ai utilisé l'IA pour récolter/compiler des données, auquel cas une mention explicite des requêtes formulées et des réponses reçues de l'IA est indiquée dans la section présentant la méthode de recherche ;	☐	☒
J'ai utilisé l'IA pour synthétiser/analyser de l'information, auquel cas la réponse produite par l'IA est utilisée comme source secondaire faisant l'objet d'une analyse critique personnelle explicite, impliquant que je reconnais comme miens les éléments présentés dans le travail et prends toute responsabilité à leur égard.	☐	☒

Fait à Sint-Pieters-Leeuw, Belgique

Le 29/05/2026

Signature de l'étudiant-e



Conformément à la déclaration de déontologie de l'UCLouvain, il est précisé que l'intelligence artificielle a été utilisée de manière ponctuelle dans le cadre de ce travail de fin d'études. Son usage s'est strictement limité au retravail, à la correction syntaxique et à la traduction de certains passages textuels, afin d'optimiser la clarté de la rédaction. L'ensemble de la réflexion, des analyses critiques et de la conception spatiale demeure une production strictement personnelle.



LA LOI DU MOUVEMENT

Vers un urbanisme actif dans le coeur du Quartier Européen

Hubert Miastkowski

Université catholique de Louvain

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Site de Bruxelles)

Travail de fin d'étude de
Hubert Miastkowski

Co-promoteurs
Chiara Cavalieri
Pietro Manaresi

Co-promoteur expert
Jeroen Beerten

Université Catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme
(Site de Bruxelles)

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail de fin d'études.

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mon expert, Jeroen Beerten, pour son regard extérieur, son expertise technique et la pertinence de ses remarques, qui ont grandement enrichi ma réflexion architecturale et spatiale.

Je remercie également mes co-promoteurs, Chiara Cavalieri et Pietro Manaresi, pour leur encadrement, leurs précieux conseils et la confiance qu'ils m'ont accordée tout au long de cette recherche. Leur rigueur et leurs retours critiques m'ont permis de structurer et de mener à bien ce projet urbain.

Un grand merci à ma famille, et plus particulièrement à mes parents, mon frère et ma grand-mère. Votre soutien indéfectible, votre patience et vos encouragements quotidiens tout au long de mes études ont été une force immense pour m'aider à surmonter les moments de doute et de fatigue.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement mes amis et plus particulièrement Paul, Sarmad, Joël, Shiraz et Hugo. Merci pour votre présence, votre écoute et les moments d'évasion partagés durant ces mois de travail intensif, qui m'ont permis de garder l'énergie nécessaire jusqu'au bout de ce projet.

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	p.12
2	ETAT DE L'ART	p.14
	2.1. Le sport comme facteur de santé et bien-être	p.14
	2.1.1. L'espérance de vie face à la sédentarité dictée par la ville	p.14
	2.1.2. L'urgence générationnelle et la prévention par le design actif	p.16
	2.1.3. La solution active : restaurer la santé physique et mentale	p.19
	2.2 Les fondements de l'urbanisme sportif	p.20
3	METHODOLOGIE	p.23
	3.1. L'analyse de l'évolution historique comme outil de compréhension	p.23
	3.2. La délimitation géométrique du périmètre d'étude	p.23
	3.3. Le repérage des opportunités par l'analyse graphique et paysagère	p.24
4	L'HISTOIRE DU QUARTIER EUROPEEN	p.27
	4.1. Le Maelbeek et sa campagne bruxelloise	p.27
	4.2. L'extension Est de Bruxelles	p.29
	4.3. La période d'après-guerre	p.31
	4.4. Quid de la situation actuelle ? Un quartier en quête de second souffle	p.33
5.	LE SPORT DANS LE QUARTIER EUROPEEN	p.35
	5.1. Le sport comme facteur social	p.36
	5.1.1. Un catalyseur face à l'isolement et un levier de mixité sociale	p.36
	5.1.2. L'enjeu de la mixité des genres et de l'accessibilité universelle	p.36
	5.1.3. L'espace public comme support et outil de pacification	p.37
	5.2. Le sport comme facteur de revitalisation architecturale	p.37
	5.2.1. Réanimer les quartiers mono-fonctionnels par le mouvement	p.37
	5.2.2. Les échelles d'intervention : de l'acupuncture urbaine au signal métropolitain	p.37
	5.2.3. Recyclage spatial et levier de valorisation globale	p.38
	5.3. Délimitation de la zone d'étude	p.40
	5.3.1. Méthodologie de délimitation	p.40
	5.4. Analyse paysagère: le site comme connecteur des pôles sportifs informels	p.43
	5.5. Analyse de l'offre sportive	p.44
	5.6. Analyse de la vacance	p.45
	5.7. Analyse des espaces ouverts	p.46
	5.8. Analyse de l'accessibilité	p.47
	5.9. Le plan Nolli sportif	p.48
	5.9.1. Fondement théorique : Qu'est-ce que le plan Nolli ?	p.50
	5.9.2. Pertinence de l'outil et diagnostic de la masse bâtie	p.50
	5.9.3. Méthodologie de lecture du tissu urbain et typologie des îlots	p.50

5.9.4. Les leviers d'activation : Décryptage de la légende cartographique	p.51
5.9.5. La matérialité et la nature des sols : un constat de rupture	p.52
5.9.6. Diagnostic de la voirie : l'obstacle du transit automobile	p.52

6.	LES INTERVENTIONS DANS LE QUARTIER EUROPEEN	p.55
	6.1. Le choix stratégique de l'axe et la continuité territoriale	p.55
	6.2. L'hyper-densification sportive le long de l'axe	p.56
	6.3. Les stratégies de déploiement urbain	p.56
	6.3.1. Une approche systémique par couches	p.56
	6.3.2. Relier : L'articulation des grands pôles métropolitains	p.57
	6.3.3. Rendre piéton : La reconquête du sol et l'activation des usages	p.58
	6.3.4. Végétaliser : La lutte contre l'îlot de chaleur et le confort climatique	p.59
	6.3.5. Rendre poreux : La connectivité transversale des îlots	p.60
	6.3.6. Densifier et diversifier : L'hybridation des espaces bâtis et publics	p.61
	6.4. Séquences et ambiances de l'axe	p.62
	6.4.1. Le corridor sportif	p.62
	6.4.2. La pause urbaine	p.64
	6.4.3. L'îlot de fraîcheur	p.66
	6.4.4. La vie de quartier	p.68
	6.5. Cartographie du réseau sportif urbain	p.70
	6.6. Les coupes de projets: l'infiltration du sport	p.74
	6.6.1. Le sport dans le bâti	p.74
	6.6.2. Le sport dans une friche	p.76
	6.6.3. Le sport dans le paysage	p.78
	6.6.4. Le sport dans la place	p.80
	6.7. L'axonométrie du noeud	p.82
	6.7.1. Le niveau de la rue : La colonne vertébrale active du projet	p.85
	6.7.2. La requalification du sous-sol : Les thermes souterrains	p.86
	6.7.3. Du skate à l'escalade : Une friche active	p.91
	6.7.4. Réaffectation du bâti: Le forum sportif	p.94
	6.8. Les rythmes de la Rue de la Loi	p.104
	6.8.1. L'effervescence du midi : La pause méridienne et l'appropriation de l'espace public	p.106
	6.8.2. La fin de journée : L'activation sportive	p.108
	6.9. La perspective territoriale : La Rue de la Loi comme paysage habité et actif	p.111

7.	CONCLUSION	p.112
8.	BIBLIOGRAPHIE	p.114
9.	ANNEXES	p.118

1. INTRODUCTION

Longtemps perçue comme un simple support physique ou fonctionnel, la ville contemporaine dicte en réalité de manière invisible nos comportements biologiques. Face à la sédentarité croissante, qualifiée par l'Organisation Mondiale de la Santé de véritable crise de santé publique globale, les zones urbaines hyperdenses et monofonctionnelles agissent aujourd'hui comme des environnements pathogènes. Parmi elles, le Quartier Européen de Bruxelles incarne l'expression la plus radicale de cet urbanisme du rendement tertiaire. Conçu après-guerre pour l'automobile et la productivité administrative, ce secteur de plus de trois millions de mètres carrés de bureaux s'est progressivement déconnecté des besoins du corps humain et de la vie publique, se transformant en un désert minéral une fois les heures de bureau terminées.

Pourtant, la généralisation récente du télétravail et l'obsolescence d'une partie de ce parc immobilier ouvrent une brèche historique. À travers des dynamiques opérationnelles majeures telles que l'opération Cityforward, des centaines de milliers de mètres carrés se libèrent, offrant une ressource spatiale inédite pour imaginer la reconquête du quartier par ses usagers. C'est précisément à la croisée de cette mutation post-tertiaire et des impératifs de bien-être physique et mental que se situe ce travail.

L'objectif de cette recherche est d'interroger le potentiel du sport non pas comme un simple programme de loisir isolé en périphérie, mais comme une énergie capable d'irriguer et de restructurer le tissu urbain existant. À travers les concepts du design actif et de l'urbanisme sportif, il s'agit de transformer la contrainte minérale en opportunité de mouvement. En s'appuyant sur un diagnostic spatial rigoureux (allant de l'analyse paysagère à la réinterprétation du Plan Nolli), ce projet formule une question centrale : Quel est le potentiel de transformation des espaces publics à l'aide d'un projet urbain axé sur le sport comme levier de réactivation ?

À travers le cas d'étude de la Rue de la Loi, transformée en une colonne vertébrale active, ce travail explore des stratégies d'hyperdensification et d'hybridation programmatique visant à redonner aux usagers leur plein droit à la ville.

2. L'ETAT DE L'ART

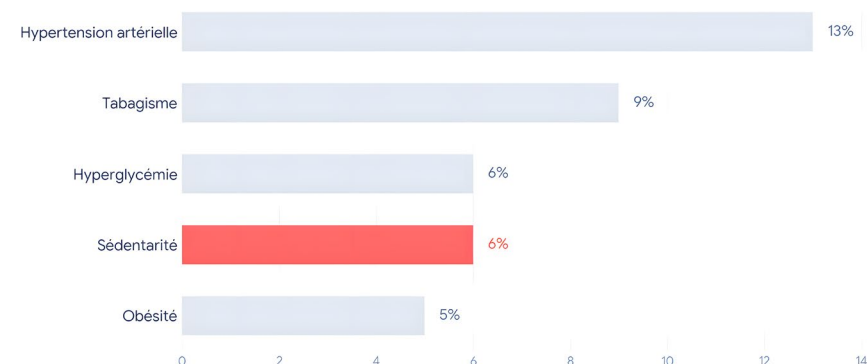
Ce chapitre dresse un état de l'art des concepts fondamentaux qui guident cette recherche, à la croisée de l'urbanisme, de l'architecture et de la santé publique.

Pour poser les bases de notre réflexion, nous nous pencherons dans un premier temps sur le rôle du sport comme facteur essentiel de santé et de bien-être, physique et mental, face aux enjeux de sédentarité actuels. Ensuite, nous analyserons comment ces impératifs de santé se traduisent concrètement dans l'espace à travers les principes théoriques du design actif et de l'urbanisme sportif. Enfin, nous passerons en revue une série de références architecturales et urbaines inspirantes qui illustrent la mise en œuvre de ces concepts. Cette base théorique nous permettra de dégager les outils nécessaires avant de développer les stratégies concrètes appliquées au Quartier Européen.

2.1 Le sport comme facteur de santé et de bien-être

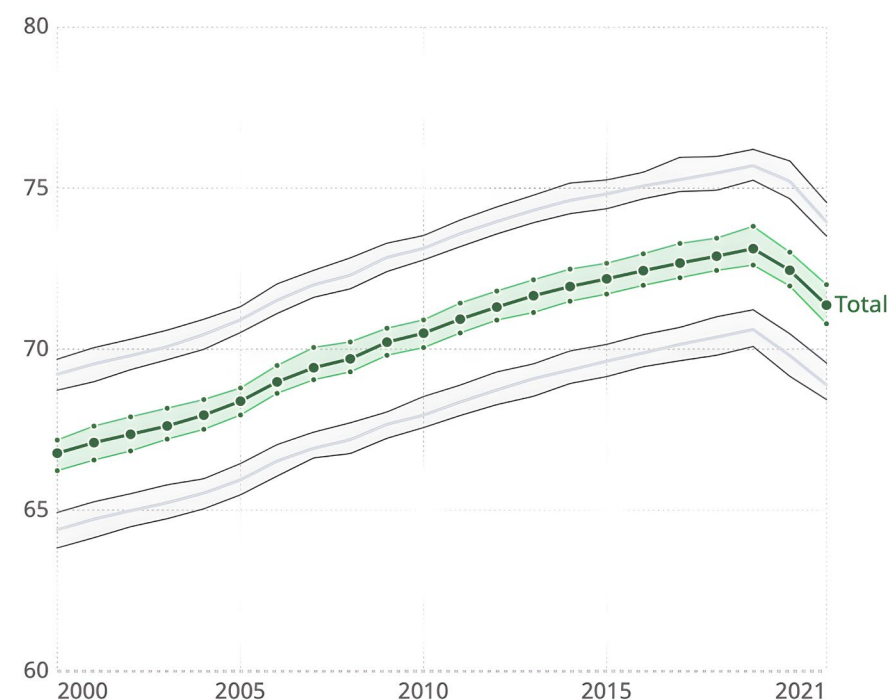
2.1.1. L'espérance de vie face à la sédentarité dictée par la ville

Alors que les avancées médicales laissaient présager une hausse constante de l'espérance de vie, celle-ci stagne ou recule aujourd'hui dans plusieurs grandes métropoles occidentales à cause d'une pandémie d'inactivité. L'Organisation Mondiale de la Santé classe désormais le manque d'activité physique comme la quatrième cause de décès prématuré dans le monde, engendrant plus de 3,2 millions de morts par an. Cette situation est le produit direct de la configuration de nos villes : des secteurs hyper-denses à l'image du Quartier Européen ont été planifiés exclusivement pour le rendement tertiaire et l'automobile, contraignant le corps humain à une immobilité systématique du transport au bureau. Face à ce tissu minéral pathogène, l'architecture ne peut plus se limiter à concevoir des boîtes hermétiques de travail ; elle doit intégrer l'activité physique au cœur du métabolisme urbain à travers le design actif (IRDS, 2020).



PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DE MORTALITÉ MONDIALE

Sources: OMS



ESPÉRANCE DE VIE MONDIALE

Source: OMS



2.1.2. L'urgence générationnelle et la prévention par le design actif

Cette crise sanitaire s'avère particulièrement alarmante chez les jeunes : plus de 81% des adolescents de 11 à 17 ans ne bougent pas assez, entraînant une perte de 25% de leurs capacités cardiovasculaires en l'espace de quarante ans et une explosion de l'obésité infantile (OMS, 2024). Ce déclin physique précoce installe une perte de coordination motrice difficilement rattrapable à l'âge adulte. Parallèlement, ce mode de vie sédentaire favorise le développement du diabète de type 2, responsable de 27% des cas liés à l'inactivité (OMS, 2009). Pour inverser cette perte d'autonomie mécanique, l'urbanisme doit passer d'une simple logique fonctionnelle à une logique de prévention. Une refonte des espaces publics et du bâti incitant spontanément au mouvement permettrait d'économiser près de 10 milliards d'euros par an en frais de santé (Observatoire des Métiers du Sport, 2025).

MÉFAITS DE LA SÉDENTARITÉ

Source: L'Institut Paris Region, "Le Sport Rythme La Ville,"

2.1.3. La solution active : restaurer la santé physique et mentale

Face à ce constat, l'activité physique s'impose comme une réponse universelle et gratuite. Les recommandations de l'OMS préconisent 150 à 300 minutes d'effort modéré par semaine pour les adultes, mais de simples séquences de 15 minutes de marche active quotidienne suffisent à renforcer massivement le système immunitaire. L'architecture active applique ce principe en inversant la hiérarchie spatiale traditionnelle : plutôt que de dissimuler les escaliers au profit des ascenseurs, elle met en scène des parcours ludiques et colonise les toitures. Au-delà du métabolisme physique, le mouvement agit comme une soupape psychologique indispensable dans un secteur administratif sous tension. En introduisant la notion de « jouabilité » par le biais d'infrastructures sportives ouvertes et inclusives, le projet brise l'isolement des bureaux, atténue l'anxiété et restitue aux usagers leur droit à la ville.



BIENFAITS DU SPORT

Source: L'Institut Paris Region, "Le Sport Rythme La Ville,"

2.2 Les fondements de l'urbanisme sportif

Il apparaît ainsi évident que la lutte contre la sédentarité et l'amélioration du bien-être en milieu urbain ne relèvent pas uniquement de choix individuels, mais dépendent fortement de la configuration de notre environnement quotidien. L'espace public et l'architecture ont un rôle préventif majeur à jouer : en cessant de concevoir la ville pour la voiture ou pour la seule productivité, il devient possible d'en faire un terrain d'action pour le corps. Cette prise de conscience impose de traduire ces impératifs de santé publique en principes opérationnels d'aménagement.

Ce chapitre synthétise les références théoriques et les exemples concrets ayant nourri la réflexion. L'approche se situe au croisement de la reconversion architecturale et de l'urbanisme sportif, afin de répondre aux enjeux spécifiques du Quartier Européen.

L'analyse de l'activité physique au sein de la ville s'appuie sur deux ouvrages majeurs. «Sports : Portrait d'une Métropole» de Thierry Mandoul permet d'appréhender le sport comme un véritable outil d'analyse et de fabrication de la ville. Cette vision est complétée par l'ouvrage de Fiona Meadows, «Quand la ville se prend aux jeux», qui montre comment la conception de microarchitectures sportives peut transformer l'espace public en terrain d'expérimentation.

Le Quartier Européen qui est saturé de bâtiments de bureaux inutilisés, la question de la réhabilitation est centrale. L'ouvrage «RE-USA : 20 American stories of adaptive reuse» de Matteo Robiglio sert de guide méthodologique. Cet outil pour les villes post-industrielles propose des stratégies concrètes pour redonner vie à des bâtiments dont la fonction d'origine a disparu, en transformant les contraintes structurelles en opportunités programmatiques.

La réflexion architecturale s'inspire de projets réussissant la cohabitation de fonctions souvent opposées :

- La mixité d'usage : Les travaux de l'agence NP2F constituent une référence majeure par leur capacité à créer une hybridation fluide entre sport, logements et bureaux au sein d'un même édifice. De même, le projet ZIN développé par 51N4E dans le quartier Nord de Bruxelles illustre cette nouvelle manière de concevoir la ville en réutilisant des structures de bureaux pour y injecter une mixité radicale.

-Le Design Actif : L'article de l'IRDS, «Bouger ! Le sport rythme la ville», est important pour comprendre les principes du design actif. Il montre comment des interventions ciblées dans l'espace urbain peut donner envie aux usagers à adopter un mode de vie plus dynamique par le simple aménagement des circulations et des interstices de la ville.

L'ensemble de ces références conduit à la formulation de la question de recherche suivante, fil conducteur de la proposition pour le Quartier Européen :

« Quel est le potentiel de transformation des espaces publics à l'aide d'un projet urbain axé sur le sport comme levier de réactivation ? »

3. METHODOLOGIE

Pour répondre de manière cohérente à la problématique posée, ce travail s'appuie sur une démarche de diagnostic croisé. La transition entre les concepts théoriques de l'état de l'art et la définition des axes d'intervention s'opère à travers trois grandes étapes méthodologiques, combinant approche historique, géométrique et cartographique.

3.1. L'analyse de l'évolution historique comme outil de compréhension

La première phase de la méthode consiste à lier l'analyse documentaire à l'évolution de la forme du site. Avant d'envisager toute transformation spatiale, il est nécessaire de comprendre comment le territoire choisi s'est construit au fil du temps. L'étude de l'histoire du quartier permet de retracer ses mutations successives afin d'identifier précisément l'origine des ruptures urbaines actuelles et les choix qui ont conduit à la monofonctionnalité administrative actuelle. Cette méthode sert de base pour légitimer les futures interventions en les inscrivant dans la continuité de l'histoire de la ville.

3.2. La délimitation géométrique du périmètre d'étude

Pour passer de l'échelle globale de la ville à une zone d'intervention maîtrisée, la méthodologie s'appuie sur une règle géométrique stricte. Le périmètre d'étude est généré par un «offset» tracé à partir des quatre axes structurels majeurs du quartier (la Rue de la Loi, la Rue Belliard, la ligne de chemin de fer et la vallée du Maelbeek). Le schéma de ces 4 axes constitue la grille de lecture et le filtre de base qui isole le laboratoire urbain, permettant de concentrer la recherche sur un tissu connecté et cohérent.

3.3. Le repérage des opportunités par l'analyse graphique et paysagère

La dernière phase repose sur le développement d'outils cartographiques spécifiques, conçus pour révéler le potentiel spatial caché du bâti, des espaces publics et du paysage. Pour cela, la méthode combine une approche à grande échelle et des analyses ciblées à l'intérieur du périmètre :

- L'analyse macro-paysagère : Cet outil permet d'étudier le contexte environnemental global en cartographiant les grands espaces verts qui encadrent la zone d'étude. L'objectif est d'analyser les ruptures et les connexions possibles avec ces espaces périphériques, afin d'envisager le projet non pas comme un élément isolé, mais comme un maillon capable de relier ces structures paysagères majeures à travers le sport.

- La méthode de la Carte Vidée : Appliquée à l'intérieur du périmètre, cette technique consiste à masquer temporairement le bâti fonctionnel pour ne conserver visuellement que les vides publics et les parcelles mutables. Cette abstraction graphique permet de mettre en lumière les espaces disponibles et de les appréhender comme autant d'opportunités de projet.

- Le détournement du Plan Nolli : Inspiré du plan Nolli traditionnel, cet outil est ici réinterprété pour cartographier les indices de perméabilité du sol et de porosité des cœurs d'îlots. L'analyse fine de ces connexions et de ces vides théoriques sert à dicter l'emplacement logique des futures polarités de projet, en les implantant aux intersections de flux clés à redynamiser.



CARTE FERRARIS, 1777
Source: OSM Historical

4. L'HISTOIRE DU QUARTIER EUROPEEN

4.1. Le Maelbeek et sa campagne bruxelloise

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la zone située hors des remparts de Bruxelles était un paysage rural dominé par la topographie accidentée et marécageuse de la vallée du Maelbeek. Ce relief sauvage, marqué par des versants abrupts, des prairies et des étangs stagnants, a longtemps freiné l'urbanisation (Space Syntax, 2006). Perçue comme un foyer d'insalubrité, la vallée devient une priorité publique en termes d'hygiène. Son assainissement et sa canalisation marquent le premier acte de transformation radicale du site (Berckmans et Genon, 2009). C'est sur cette page blanche paysagère et stabilisée que la Ville va pouvoir projeter son ambition d'extension urbaine.



4.2. L'extension Est de Bruxelles

Dès les années 1830, le cœur historique de Bruxelles sature, poussant l'aristocratie et la haute bourgeoisie à créer de nouveaux quartiers résidentiels chics hors des anciens remparts. Cette expansion se structure en deux temps. En 1853, le Quartier Léopold est conçu par l'architecte Tilman-François Suys selon un plan en damier rigide et orthogonal, accueillant de prestigieux hôtels particuliers néoclassiques dont les intérieurs préservent de grands jardins privés (Leroy, 2010). Vers 1875, l'architecte Gédéon Bordiau adopte une approche paysagère inverse pour le Quartier des Squares, épousant le relief accidenté pour dessiner une succession de parcs en paliers où la topographie devient un atout du design urbain (BPEB, 2015).



CARTE BRUXELLES 1971
Source: Bruciel

4.3. La période d'après-guerre

Le lendemain de la Seconde Guerre mondiale marque une mutation brutale avec le départ des résidents vers la périphérie. Profitant d'une législation permissive, les promoteurs immobiliers entament l'ère de la « Bruxellisation » en démolissant le bâti historique au profit d'immeubles de bureaux monolithiques sans cohérence urbaine (Sterken, 2015). Cette spéculation s'accroît définitivement en 1958 avec l'installation des institutions européennes. L'implantation de structures géantes comme le Berlaymont (1967) scelle le passage d'un quartier de vie à une machine bureaucratique monofonctionnelle (Demey, 2007). En quelques décennies, le tertiaire chasse le logement pour occuper plus de 3 millions de m², transformant les îlots et les rez-de-chaussée vivants en socles opaques et en parkings (Leroy, 2010).



4.4. Quid de la situation actuelle ? Un quartier en quête de second souffle

Aujourd'hui, le Quartier Européen incarne une monofonctionnalité extrême et se transforme en désert minéral totalement « mort » après 18 heures, concentrant près de 30% du parc total de bureaux de la Région de Bruxelles-Capitale (Roggemans, 2010). Cependant, l'essor du télétravail génère une obsolescence du parc tertiaire, libérant environ 300 000 m² de surfaces. Ce constat légitime l'opération Cityforward, un plan de réaffectation ambitieux visant le rachat de 21 bâtiments administratifs pour y réintroduire 30% de logements et d'équipements publics. Désormais opérationnelle avec ses premiers chantiers et ses concours menés sous l'égide du Bouwmeester (BMA), cette dynamique post-tertiaire offre le levier spatial idéal pour reconquérir le quartier et y injecter notre stratégie d'urbanisme actif et sportif.



5. LE SPORT DANS LE QUARTIER EUROPÉEN

L'analyse du Quartier Européen impose une lecture fine de ses dynamiques actuelles afin d'identifier comment le sport et l'activité physique peuvent s'y réinsérer. Ce chapitre propose d'étudier le site non plus comme un simple pôle administratif figé, mais comme un territoire de potentiels. À travers une analyse rigoureuse de l'existant (incluant la morphologie urbaine et les potentiels du «vide», les flux et les infrastructures majeures), il s'agit de mettre en lumière les ruptures qui freinent la vie sociale.

Pour ce faire, la démarche adoptée croise deux approches complémentaires. Dans un premier temps, l'hypothèse de projet est solidement formulée en explicitant le rôle du sport comme levier d'action social et architectural, capable de répondre précisément aux carences du site. Dans un second temps, ce cadre théorique est confronté à la réalité du terrain par le biais d'un diagnostic cartographique complet. C'est par ce va-et-vient constant entre intentions de revitalisation et relevés spatiaux que les opportunités de réaffectation des interstices urbains se révèlent, transformant ainsi les contraintes du quartier en forces d'intervention.

5.1. Le sport comme facteur social

5.1.1. Un catalyseur face à l'isolement et un levier de mixité sociale

Dans les zones hyper-fonctionnelles comme le Quartier Européen, la ville est souvent vécue comme un simple espace de transit individuel où l'isolement pèse lourdement sur les habitants et les travailleurs. La pratique sportive en libre accès offre une réponse directe à cette solitude en agissant comme un puissant vecteur de cohésion et d'inclusion sociale (Observatoire des Métiers du Sport, 2025). Au-delà de la rupture de l'isolement, l'activité physique fonctionne comme un grand niveleur social capable de réunir des publics qui ne se croqueraient jamais dans leur quotidien. Sur un terrain de basket, autour d'une table de ping-pong ou dans une zone de street workout, les statuts professionnels et les origines s'effacent au profit d'une règle commune et d'un langage corporel universel (Jean-Pierre Augustin, 2009). Ce mélange des classes est vital pour recoudre le tissu urbain là où l'architecture a érigé des murs.

5.1.2. L'enjeu de la mixité des genres et de l'accessibilité universelle

Penser le sport dans l'espace public aujourd'hui impose de garantir un accès équitable, poreux et sécurisant pour tous, en évitant la confiscation historique des équipements de plein air par une présence exclusivement masculine. L'approche du Design Actif insiste sur la création d'environnements ouverts, visibles et sans angles morts, permettant aux genres de se mélanger naturellement en toute sécurité (IRDS, 2020). Pour jouer pleinement ce rôle d'intégrateur, le sport doit s'affranchir des barrières financières et géographiques (prix des abonnements, manque de proximité) pour s'affirmer comme un droit urbain inconditionnel (Cassas Valle et Kompier, 2013). L'intervention architecturale doit ainsi proposer des structures gratuites, accessibles de jour comme de nuit, afin que la dépense physique ne soit plus un privilège.

5.1.3. L'espace public comme support et outil de pacification

La rue, la place ou la friche ne doivent plus être de simples décors de fond, mais le support physique et structurel des interactions sociales. Le rôle de l'architecte est de concevoir ces espaces comme des « aimants » qui invitent à l'arrêt et transforment la ville en un terrain de jeu où les citoyens réapprennent à habiter collectivement leur environnement. À terme, cette occupation positive et bienveillante génère une surveillance naturelle qui sécurise et pacifie l'espace public bien plus efficacement que des caméras (IRDS, 2020). En apprenant à jouer ensemble, les usagers apprennent à vivre ensemble, rendant l'environnement urbain plus sain, plus vivant et apaisé au quotidien.

5.2. Le sport comme facteur de revitalisation architecturale

5.2.1. Réanimer les quartiers mono-fonctionnels par le mouvement

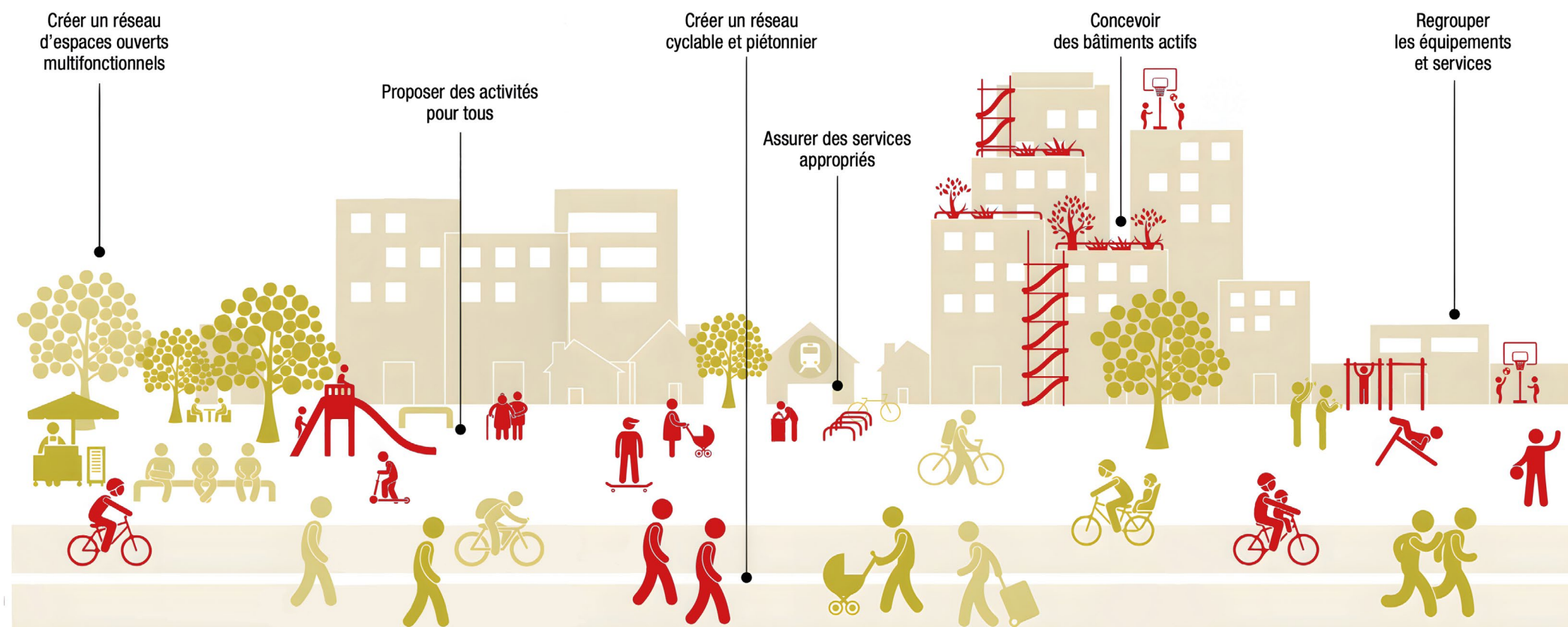
Les quartiers d'affaires comme le Quartier Européen fonctionnent sur courant alternatif et se transforment en déserts de béton dès que les bureaux se vident. Injecter du sport dans ces zones permet de réanimer la ville en y apportant du mouvement et une présence humaine permanente. L'activité physique ne doit plus être reléguée en périphérie, mais pensée comme une énergie qui irrigue le tissu existant pour transformer un lieu de transit en un espace d'attractivité et de séjour (IRDS, 2020). Un parvis stérile devient alors une destination en soi où les passants s'arrêtent et s'approprient activement leur environnement.

5.2.2. Les échelles d'intervention : de l'acupuncture urbaine au signal métropolitain

La revitalisation ludo-sportive offre une grande flexibilité d'échelles. À l'échelle micro, l'acupuncture urbaine et le design actif permettent de modifier l'usage d'un lieu sans lourds investissements, par de simples marquages au sol graphiques ou un mobilier urbain incitant au mouvement. À l'inverse, l'échelle macro permet à l'architecture sportive de s'assumer comme un véritable signal urbain dans le paysage. Un grand équipement ouvert et poreux joue alors le rôle de locomotive pour tout un secteur, agissant comme un aimant capable de drainer un public diversifié bien au-delà des frontières du quartier (Cassas Valle et Kompier, 2013).

5.2.3. Recyclage spatial et levier de valorisation globale

Dans un contexte urbain saturé, le sport est le programme idéal pour recycler l'espace en colonisant les interstices sous-utilisés : toits plats, parkings souterrains vacants, friches ou dents creuses. Réhabiliter ce patrimoine délaissé permet de densifier les usages de la ville existante sans l'étaler, répondant ainsi aux enjeux de la résilience urbaine. Cette réappropriation par des pratiques de rue (skate, parkour, street-basket) valorise globalement le quartier. En investissant dans l'espace public sportif, la collectivité sécurise et entretient le site par sa simple occupation humaine, attirant de nouveaux commerces de proximité et garantissant le dynamisme durable du territoire.



PRINCIPES DU DESIGN ACTIF

Source: L'Institut Paris Region, "Le Sport Rythme La Ville,"

Ces leviers sociaux et architecturaux définissent le cadre conceptuel du projet, mais leur application concrète nécessite une confrontation directe avec les réalités physiques du Quartier Européen. Pour transformer ces principes d'urbanisme sportif en interventions spatiales ciblées, il convient de passer le territoire au crible d'une analyse morphologique et paysagère. C'est à travers le filtre des outils graphiques préalablement définis (qu'il s'agisse de la délimitation par les quatre axes majeurs, de la lecture des grands poumons verts périphériques, du repérage de la vacance immobilière ou de l'évaluation de la porosité des îlots) que les opportunités de projet vont être précisément localisées et qualifiées. L'analyse qui suit constitue ainsi le passage indispensable de la théorie à la pratique, révélant les failles et les potentiels du site pour y ancrer durablement le programme sportif.

5.3. Délimitation de la zone d'étude

Le choix de la zone d'étude ne repose pas sur des limites administratives arbitraires, mais sur une lecture structurale du territoire. Le Quartier Européen est physiquement défini par quatre axes majeurs qui dictent sa morphologie et ses flux :

- Les axes de transit Est-Ouest : La Rue de la Loi et la Rue Belliard. Ces deux artères constituent les «veines» d'entrée et de sortie de la capitale, créant des barrières physiques et sonores importantes dans le tissu urbain.
- L'axe ferroviaire : Véritable tranchée traversant le quartier, le chemin de fer fragmente l'espace tout en offrant des opportunités de connexion multimodale.
- L'axe naturel et historique : La vallée du Maelbeek, qui marque le point bas de la topographie et rappellent le tracé organique préexistant à l'urbanisation en damier.

5.3.1. Méthodologie de délimitation

Pour délimiter le périmètre d'analyse, une méthode d'offset a été appliquée à partir de ces quatre axes. Cette zone d'étude comprend donc les premiers îlots qui sont directement touchés par ces axes. Les limites longitudinales de ce périmètre sont fixées par deux pôles principaux:

À l'Ouest, la Petite Ceinture et la lisière du Parc Royal, marquant la transition avec le centre historique.

À l'Est, l'esplanade du Cinquantenaire.

Cette délimitation permet de se concentrer sur le cœur de ce quartier administratif, là où les tensions entre infrastructures de transit et potentiel de vie urbaine sont les plus fortes.

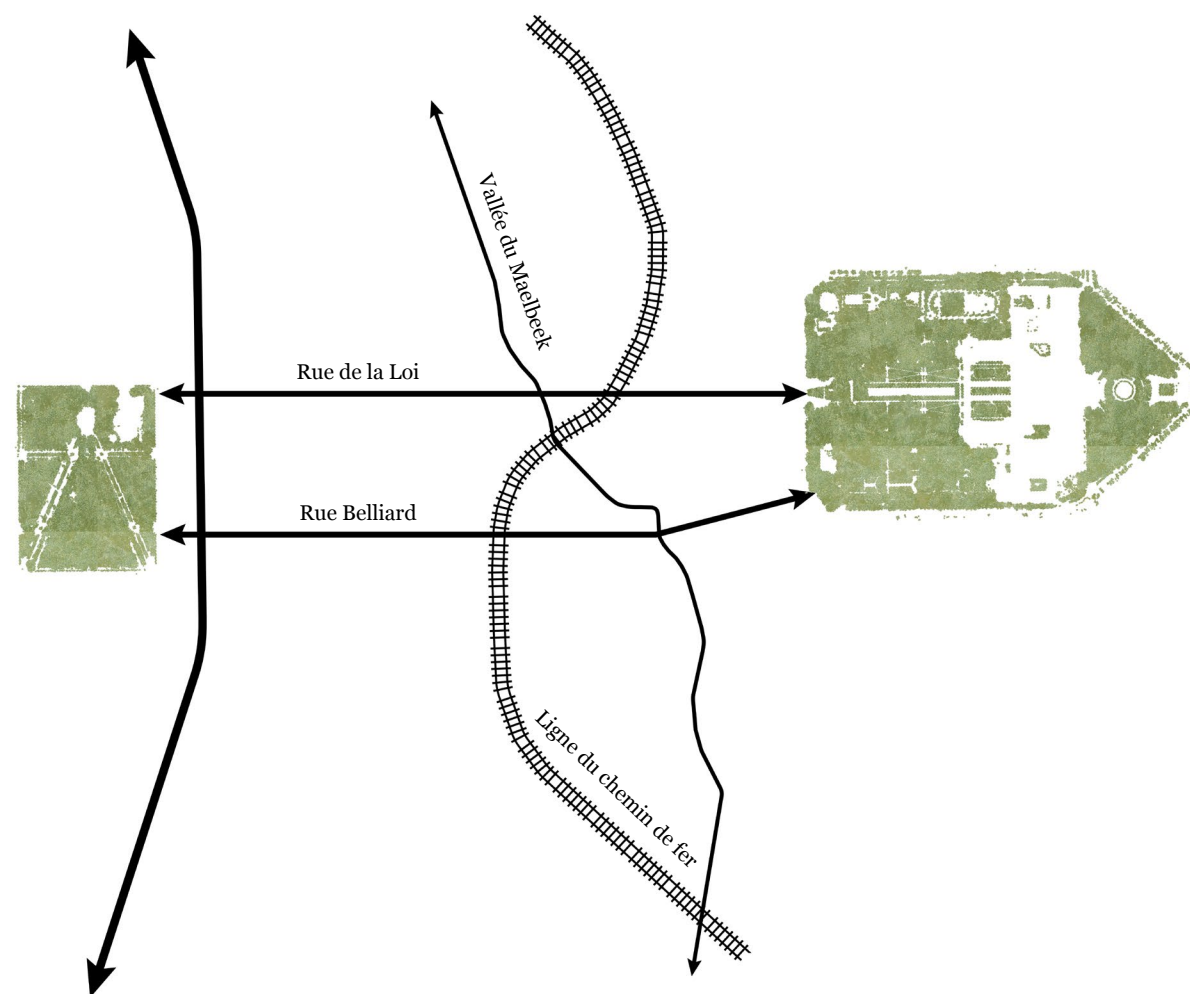


SCHÉMA DES 4 AXES PRINCIPAUX

Source: Auteur (2026)

5.4. Analyse paysagère: le site comme connecteur des pôles sportifs informels

L'analyse de l'environnement immédiat révèle une forte présence d'espaces verts majeurs à la lisière de la zone d'étude. Ces parcs ne sont pas uniquement des lieux de détente, mais fonctionnent déjà comme de véritables infrastructures sportives informelles.

Le «vide sportif» central

Malgré la proximité de ces pôles, le cœur du Quartier Européen apparaît comme une rupture minérale. Alors que les usagers font tout autour de cette zone du sport, le centre administratif reste un espace de transit imperméable au sport.

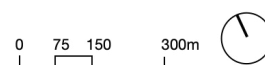
Une opportunité de liaison

L'analyse géographique met en évidence la position charnière du Quartier Européen. Actuellement vécu comme une rupture au sein du tissu bruxellois, ce territoire représente pourtant le point de passage le plus direct pour connecter deux pôles végétaux majeurs de la ville. Ce constat cartographique révèle un potentiel de maillage évident : le quartier possède les caractéristiques spatiales nécessaires pour devenir un connecteur urbain capable de lier ces espaces verts aujourd'hui isolés. Ce relevé montre que le secteur administratif ne doit pas nécessairement être une barrière entre ces espaces verts, mais qu'il contient les qualités morphologiques pour servir de support à une continuité territoriale à l'échelle de la métropole.



CARTE DES ESPACES VERTS

Source: Auteur (2026)



5.5. Analyse de l'offre sportive



Une analyse zoomée, faisant abstraction de la masse bâtie pour ne laisser apparaître que les fonctions sportives, permet de dresser un constat alarmant sur le manque d'équipements dans le périmètre d'étude. L'offre actuelle se divise en deux catégories distinctes, mais toutes deux largement insuffisantes :

Les infrastructures privées : Il s'agit majoritairement de salles de fitness ou de centres de bien-être intégrés à des immeubles de bureaux ou des hôtels. Ces lieux sont souvent invisibles depuis l'espace public et réservés à une clientèle spécifique (employés des institutions ou abonnés), ne participant donc pas à la vie sociale du quartier.

Les infrastructures publiques en extérieur : Elles se limitent pour l'essentiel à quelques plaines de jeux. Bien que nécessaires, ces espaces sont ciblés sur un public très restreint (les enfants) et ne répondent pas aux besoins de pratique sportive diversifiée des adultes, qu'ils soient résidents ou travailleurs.

Un déséquilibre flagrant

Le passage à la carte vide montre que ces infrastructures ne sont que de minuscules confettis éparpillés dans une immense zone. La disproportion entre la surface totale du quartier et la surface dédiée au sport est frappante. Alors que le quartier accueille des milliers de personnes chaque jour, l'espace alloué au sport est quasi nul.

Cette analyse montre donc que le sport n'a jamais été pensé comme une composante qui permet de structurer le quartier, mais plutôt comme une action d'ajustement mineure. Ce manque majeur justifie l'implantation d'équipements qui seraient capables de remplir ce vide et offrir une alternative réelle à la sédentarité imposée par la présence des bureaux.

CARTE DE L'OFFRE SPORTIVE

Source: Auteur (2026)

5.6. Analyse de la vacance



L'application de la méthode de la carte vidée aux bâtiments actuellement inutilisés révèle une facette invisible du Quartier Européen. Ce relevé met en lumière l'obsolescence croissante d'un parc immobilier conçu exclusivement pour le travail de bureau traditionnel. Avec l'évolution des modes de travail notamment la généralisation du télétravail, de nombreux édifices ne répondent plus aux besoins du marché tertiaire.

Un potentiel sous-exploité

Le schéma fait apparaître des surfaces énormes qui représentent une véritable opportunité spatiale. Ces bâtiments abandonnés ne doivent plus être perçus comme des lieux sans vie mais comme une opportunité de réinvestissement programmatique.

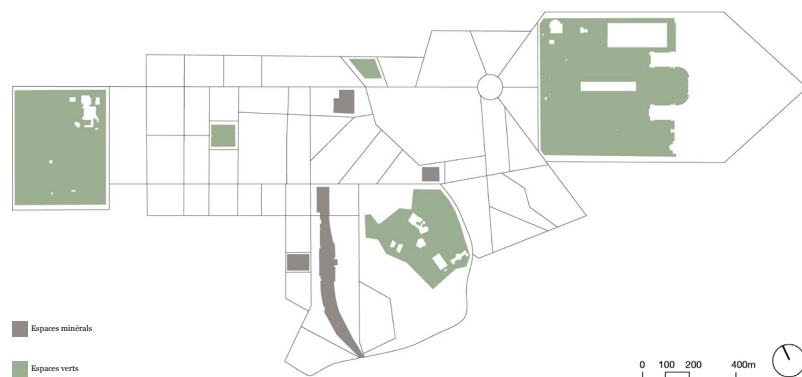
La vacance comme ressource spatiale

Ce diagnostic de la masse bâtie démontre que les réserves d'espace nécessaires à l'introduction de nouvelles fonctions ne dépendent pas de la construction de nouveaux édifices, mais résident dans l'activation du patrimoine existant. Les volumes non utilisés répertoriés le long des axes représentent un gisement de surfaces cachées considérable. Ce potentiel en attente met en lumière une opportunité majeure de recyclage urbain : la réutilisation des surfaces de bureaux obsolètes apparaît comme une alternative concrète pour pallier le manque d'espace public et redonner une utilité collective à des structures privées désertées, sans pour autant densifier la masse bâtie globale.

CARTE DES BATIMENTS INUTILISÉS

Source: Auteur (2026)

5.7. Analyse des espaces ouverts



L'étude des espaces non bâtis met en évidence une série de vides urbains qui sont directement imbriqués dans le tissu administratif. Cette analyse répertorie les squares historiques, les places minérales ainsi que les parcs qui sont dans la zone d'étude et représentent autant d'opportunités pour des interventions légères et réversibles.

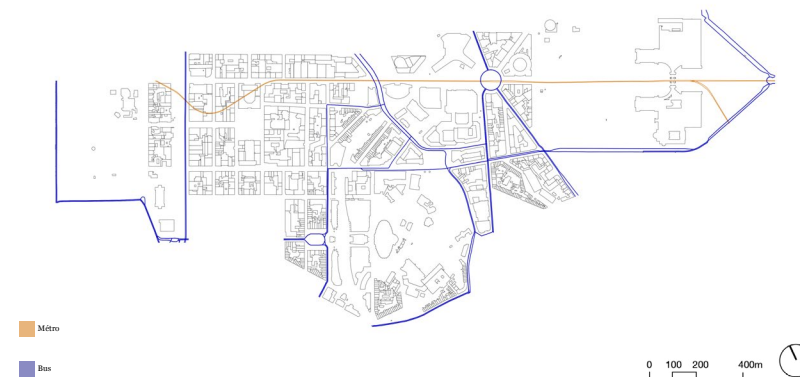
Le potentiel des places comme interstices actifs

L'objectif de ce relevé est de mettre en évidence la manière dont le réseau des espaces ouverts existants peut s'affranchir de sa simple fonction de transition pour devenir le support de pratiques diversifiées. L'analyse démontre que la requalification du quartier ne nécessite pas forcément des infrastructures lourdes ; la présence de ces parvis, squares et places offre une série d'interstices de taille variable, aptes à accueillir des usages spontanés et libres. En changeant le regard sur ces vides minéraux, on constate qu'ils possèdent la configuration idéale pour fonctionner comme un réseau de poches de respiration unifié et vivant tout au long de l'axe.

CARTE DES ESPACES PUBLIC

Source: Auteur (2026)

5.8. Analyse de l'accessibilité



Le diagnostic de la zone d'étude se termine par l'analyse des réseaux de transports publics. La carte des infrastructures de mobilité révèle une accessibilité diverse. Le site est maillé par un réseau dense qui facilite les flux de provenance locale et régionale :

Le réseau souterrain : La présence de plusieurs stations de métro (Loi, Maalbeek, Schuman) permet une connexion directe et rapide avec le centre-ville et les communes périphériques.

Le réseau de surface : De nombreuses lignes de bus quadrillent le secteur, offrant une possibilité supplémentaire et relie le quartier aux zones résidentielles voisines.

La connexion ferroviaire : La proximité de la gare de Bruxelles-Schuman et de la gare du Luxembourg renforce ce rôle de pôle d'échange majeur.

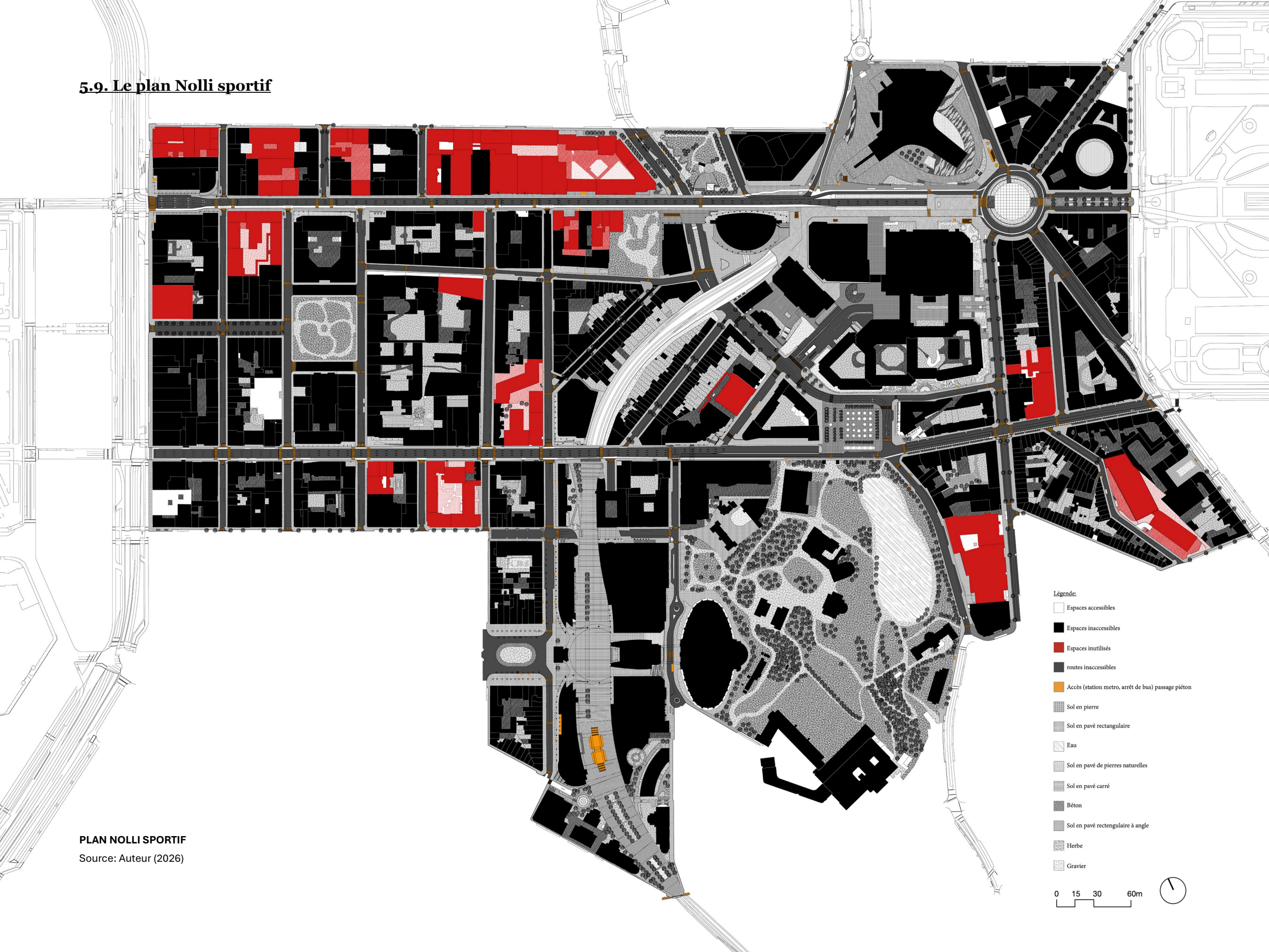
Une opportunité pour la mixité des publics

Cette hyper-accessibilité constitue un atout territorial majeur pour le Quartier Européen. Le maillage des réseaux de transport démontre que ce territoire possède la capacité de drainer des flux bien au-delà de sa population de travailleurs quotidienne. L'analyse met en évidence qu'en dehors des heures de bureau, cette connectivité exceptionnelle offre le potentiel d'attirer des profils d'utilisateurs diversifiés provenant d'autres communes bruxelloises ou de la périphérie. Le secteur a donc toutes les cartes en main pour s'affranchir de son statut de pôle administratif monofonctionnel et devenir, à terme, une destination urbaine accessible à tous et à tout moment de la semaine.

CARTE DE L'ACCESSIBILITÉ

Source: Auteur (2026)

5.9. Le plan Nolli sportif



PLAN NOLLI SPORTIF
Source: Auteur (2026)

5.9.1. Fondement théorique : Qu'est-ce que le plan Nolli ?

Pour comprendre la structure spatiale du Quartier Européen, il est nécessaire de mobiliser un outil cartographique spécifique : le plan Nolli. Conçu à l'origine par l'architecte et géomètre Giambattista Nolli pour cartographier la ville de Rome en 1748, cet outil repose sur une approche des pleins et des vides. Le bâti privé et inaccessible est représenté en noir, tandis que l'espace public de la rue est laissé en blanc. La spécificité majeure du plan Nolli est de «blanchir» également les intérieurs de bâtiments privés qui sont ouverts au public (comme les halls ou les cours). Cet outil ne s'arrête donc pas aux façades : il dessine la continuité réelle du sol urbain et révèle le degré de transparence d'une ville au niveau du piéton.

5.9.2. Pertinence de l'outil et diagnostic de la masse bâtie

L'utilisation de cette méthode est particulièrement pertinente dans le contexte du Quartier Européen. Ce pôle, planifié pour l'administration, met en lumière une réalité physique marquante : les espaces blancs, représentant les zones actuellement accessibles et propices à une pratique fluide, sont réduits. Le quartier apparaît comme un bloc massif et minéral où le mouvement est contraint. Pour rompre cette rigidité, l'élaboration d'un Plan Nolli Sportif d'analyse permet d'identifier précisément les zones de perméabilité et de pratique sportive potentielle en superposant la vacance du bâti, les points d'accès majeurs, les espaces publics existants et une analyse de la nature des sols afin de dessiner une stratégie d'intervention globale.

5.9.3. Méthodologie de lecture du tissu urbain et typologie des îlots

Le tracé du plan met en évidence une fracture nette dans la manière dont le tissu urbain est constitué, permettant de classer le territoire selon différentes natures d'îlots et de vides publics :

- La morphologie des grands îlots tertiaires : L'analyse révèle la présence de super-îlots massifs et imperméables. Ces structures de bureaux forcent les flux piétons à contourner de longues façades opaques sans possibilité de dérivation.
- Les îlots fragmentés et cœurs cachés : À l'inverse, certains îlots présentent des cours intérieures ou des zones logistiques sous-utilisées. Le plan Nolli identifie ces espaces comme des enclaves invisibles depuis la rue, mais qui constituent des réservoirs spatiaux majeurs pour le projet.

- Le diagnostic des espaces publics : Le vide urbain ne se limite pas à la rue, souvent réduite à sa simple fonction circulatoire et à des trottoirs étroits. Le quartier intègre également des places et des parcs qui fonctionnent comme des espaces de respiration essentiels au sein du tissu dense, offrant des opportunités de pause et de rassemblement.

5.9.4. Les leviers d'activation : Décryptage de la légende cartographique

Pour transformer ce tissu hermétique en un réseau poreux, le plan identifie des leviers d'activation stratégiques basés sur une lecture ciblée des composantes de la carte :

- Les structures en rouge : Les bâtiments identifiés en rouge représentent les édifices actuellement inutilisés ou recensés par CityForward. Ces volumes constituent des extensions potentielles de l'espace public vers l'intérieur des îlots, mais également des gisements de potentiels majeurs à l'intérieur du bâti même. L'objectif est d'ouvrir ces surfaces pour permettre au sport de coloniser le bâti existant, transformant des masses noires fermées en espaces blancs actifs.
- Les points jaunes : Les points jaunes marquent les arrêts de transports et les passages piétons. Ils fonctionnent comme les véritables portes d'entrée du sport dans le quartier, indiquant les nœuds de connexion majeurs où les flux d'usagers pénètrent le site.
- Le réseau des espaces publics : Les espaces publics existants (places, parcs, parvis) offrent des respirations indispensables. Ces lieux permettent une pratique sportive spontanée, fonctionnant en réseau avec les nouvelles infrastructures intérieures et la voirie libérée.

5.9.5. La matérialité et la nature des sols : un constat de rupture

L'intégration de la nature des sols au sein du Plan Noll met en évidence une crise matérielle majeure. Le constat cartographique met en avant une minéralisation écrasante et agressive de l'espace public. Le quartier souffre d'une forte hétérogénéité de revêtements au sol qui s'avèrent inadaptés à l'effort physique ou à la déambulation confortable, notamment en raison de dalles glissantes ou de pavés disjoints. De plus, l'absence presque totale de surfaces poreuses ou de pleine terre empêche l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Cette configuration purement minérale accentue les phénomènes d'îlots de chaleur urbains et confirme le manque critique de surfaces perméables et naturelles indispensables au confort climatique des usagers.

5.9.6. Diagnostic de la voirie : l'obstacle du transit automobile

L'analyse fine du vide urbain démontre que la géométrie des axes de transit constitue le principal frein aux mobilités douces. Actuellement configurée pour donner la priorité absolue à la vitesse automobile, la voirie se comporte comme une infrastructure étanche et hostile pour le piéton. La largeur excessive dévolue au trafic routier réduit les trottoirs à de simples couloirs de passage étroits, empêchant toute appropriation sociale ou récréative de la rue. Le plan Noll matérialise ainsi une rupture physique flagrante : la chaussée agit comme une barrière continue qui isole les espaces publics les uns des autres et coupe les connexions potentielles entre les îlots et les axes secondaires du quartier.



DIFFÉRENTES NATURES DU SOL

Source: Auteur (2026)



RUE DE LA LOI AVEC VUE SUR LE CINQUENTAIRE

Source: Auteur (2026)

6. LES INTERVENTIONS DANS LE QUARTIER EUROPEEN

6.1. Le choix stratégique de l'axe et la continuité territoriale

Les opportunités de projet au sein du Quartier Européen sont nombreuses, portées par une diversité de situations spatiales : qu'il s'agisse de friches résiduelles, de grands volumes bâtis inutilisés ou d'espaces publics à requalifier. Au vu de ce potentiel, le choix s'est porté sur la requalification globale de l'axe de la Rue de la Loi. Cet axe, aujourd'hui perçu comme le symbole de la rupture minérale et du transit automobile, concentre la plus forte densité de ces opportunités de mutation.

Au-delà de sa géométrie linéaire, la Rue de la Loi constitue géographiquement le lien direct entre deux des plus grands espaces verts de la ville : le Parc du Cinquenaire et le Parc Royal. Se focaliser sur cet alignement permet d'amorcer une stratégie de continuité à l'échelle métropolitaine. En transformant ce corridor routier en une liaison active continue, l'axe de la Rue de la Loi change de statut pour devenir la véritable colonne vertébrale du projet, un fil conducteur capable de lier et d'articuler tous les futurs éléments programmatiques entre eux. Cette intervention vise à connecter deux poumons urbains majeurs tout en s'attaquant de front au cœur du dysfonctionnement du quartier pour en faire le laboratoire d'un urbanisme renouvelé.

Bien évidemment, la Rue de la Loi est utilisée ici comme le support principal de cette démonstration en raison de la concentration de ses opportunités, mais ce modèle d'intervention et de reconquête par le sport est pensé pour être réinterprété et appliqué à de nombreux autres territoires présentant des problématiques similaires.

6.2. L'hyper-densification sportive le long de l'axe

Pour matérialiser la requalification de la Rue de la Loi, la stratégie refuse les interventions isolées ou timides et adopte le principe d'une hyper-densification sportive. Ce concept se traduit par une concentration massive, superposée et continue de programmes liés au mouvement, à la santé et à la mixité d'usages tout au long de ce corridor. L'objectif est de saturer l'axe de fonctions actives afin de provoquer un basculement complet de son identité administrative monofonctionnelle.

Cette hyper-densification ne se conçoit pas comme une simple accumulation d'équipements, mais comme un système global qui utilise le sport comme un outil de réparation urbaine. En s'infiltrant simultanément dans les vides de la voirie, les réserves du bâti obsolète et les espaces publics existants, le projet cherche à maximiser le potentiel d'utilisation de chaque mètre carré disponible. Le sport devient ainsi le dénominateur commun qui lie l'architecture et l'espace public.

En combinant ces différentes échelles sous la forme d'un réseau unifié, l'hyper-densification transforme la Rue de la Loi en un véritable complexe urbain actif à ciel ouvert. Cette stratégie permet de réintroduire de la vie publique là où le secteur était dicté par les rythmes du bureau, transformant l'axe en une destination active, accessible et animée à toute heure.

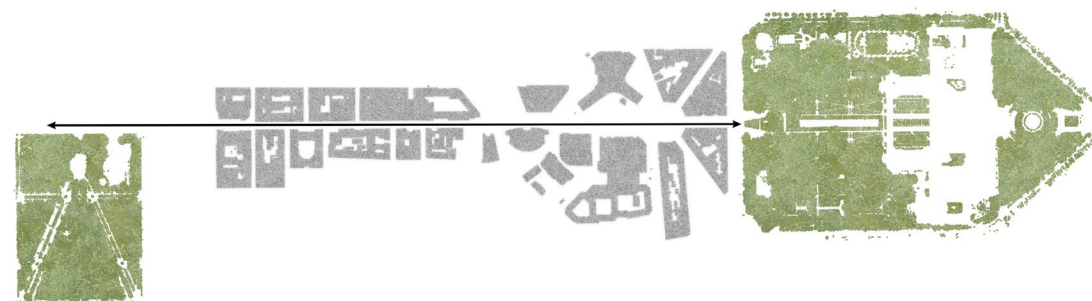
6.3. Les stratégies de déploiement urbain

6.3.1. Une approche systémique par couches

Le déploiement de l'hyper-densification sportive le long de la Rue de la Loi ne s'envisage pas comme une intervention isolée, mais comme une restructuration méthodique du tissu urbain. Pour transformer cet axe saturé et minéral, le projet se découpe en cinq stratégies complémentaires. Chacune d'elles agit comme une couche opérationnelle distincte qui, superposée aux autres, permet de requalifier la voirie, d'ouvrir le bâti existant et de redéfinir l'expérience du piéton. Cette approche permet de passer d'une logique de transit automobile à un réseau d'espaces publics continus, poreux et actifs.

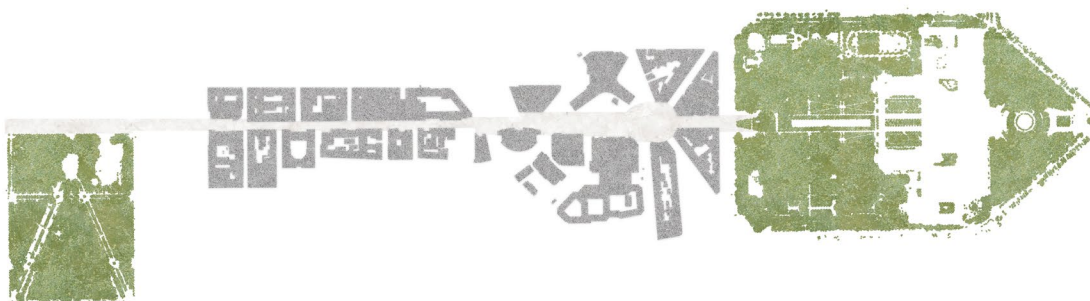
6.3.2. Relier : L'articulation des grands pôles métropolitains

La première stratégie s'inscrit à l'échelle macro-urbaine et vise à briser l'isolement enclavé du Quartier Européen. En utilisant la Rue de la Loi comme un trait d'union direct, le projet s'attache à relier le Parc du Cinquantenaire et le Parc Royal. Cet axe rectiligne devient une infrastructure de connexion majeure qui recoud deux grands poumons verts de Bruxelles. Cette stratégie permet de réinsérer le quartier au sein des dynamiques de déplacement de la ville, transformant une rupture territoriale en un parcours urbain continu et attractif pour les modes actifs.



6.3.3. Rendre piéton : La reconquête du sol et l'activation des usages

Pour inverser la tendance de cet axe historiquement dédié à la vitesse automobile, la deuxième stratégie impose une piétonnisation de la voirie. La suppression de la voiture libère une surface considérable auparavant hostile aux usagers. Ce sol reconquis change radicalement de statut pour devenir un espace public de plain-pied. En effaçant la barrière routière, le projet libère le potentiel spatial nécessaire pour implanter une grande diversité d'activités spontanées, sportives, ludiques et culturelles, transformant le couloir de transit en un véritable lieu de vie et de rencontre.



RENDRE PIÉTON

Source: Auteur (2026)

6.3.4. Végétaliser : La lutte contre l'îlot de chaleur et le confort climatique

La troisième stratégie répond à l'urgence environnementale causée par la minéralité extrême de la Rue de la Loi. L'objectif est de végétaliser massivement le corridor libéré pour contrer l'effet d'îlot de chaleur urbain. Le projet prévoit l'intégration d'alignements d'arbres à haute tige, de strates plantées et de sols perméables tout au long du parcours. Cette transformation paysagère ne se limite pas à un apport esthétique : elle purifie l'air, favorise l'infiltration des eaux et génère un microclimat ombragé et tempéré, indispensable au confort thermique des sportifs et des passants.

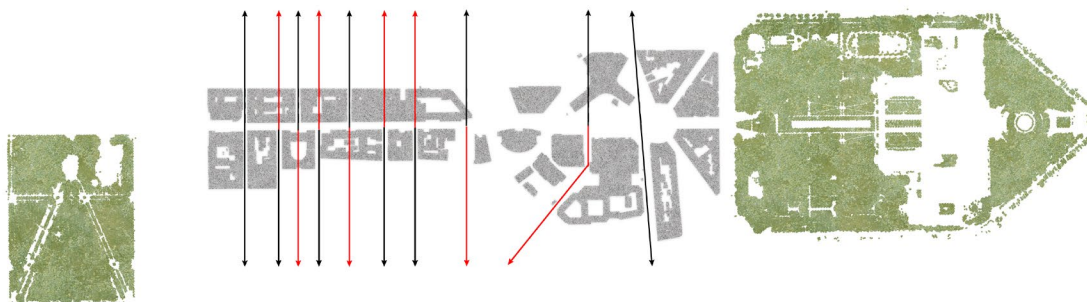


VÉGÉTALISER

Source: Auteur (2026)

6.3.5. Rendre poreux : La connectivité transversale des îlots

La quatrième stratégie s'attaque à la rigidité morphologique des blocs bâtis qui longent l'axe. À travers la notion de porosité, le projet vise à percer les maillons faibles du tissu urbain pour permettre aux usagers de traverser facilement les îlots. Plutôt que de contraindre le piéton à parcourir de longues distances pour contourner des façades de bureaux hermétiques, des passages et des chemins transversaux sont créés. Cette perméabilité nouvelle connecte la Rue de la Loi aux rues parallèles, facilitant les cheminements quotidiens et optimisant les flux à l'échelle du quartier.



RENDRE POREUX

Source: Auteur (2026)

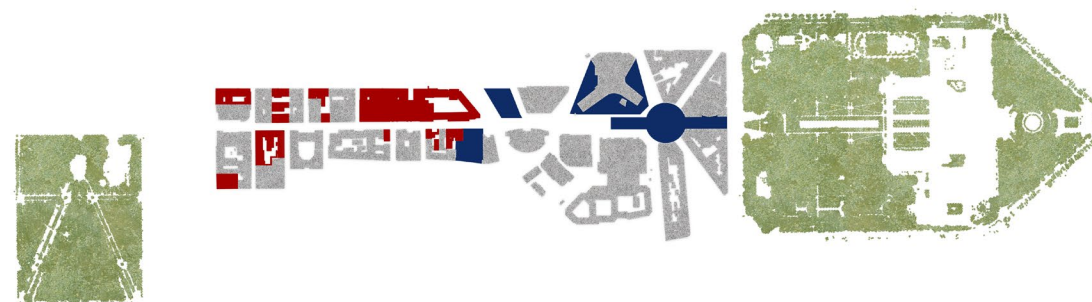
6.3.6. Densifier et diversifier : L'hybridation des espaces bâtis et publics

La dernière stratégie pose les bases de la mixité fonctionnelle du projet en s'appuyant simultanément sur les espaces bâtis vacants et le réseau des espaces publics. Il s'agit de densifier le programme sportif et de diversifier les usages au sein du quartier :

- La diversification du bâti : Les structures intérieures délaissées et les cœurs d'îlots sont investis pour accueillir des équipements hybrides, introduisant de la vie là où le secteur était monofonctionnel.

- La densification des espaces publics : Les places, parvis et poches de vide urbain existants sont réaménagés et équipés de modules de design actif.

En superposant ces interventions, cette stratégie garantit une occupation plurielle du site, associant le sport, les loisirs et la vie publique pour redéfinir l'identité globale de l'axe.



DENSIFIER/DIVERSIFIER

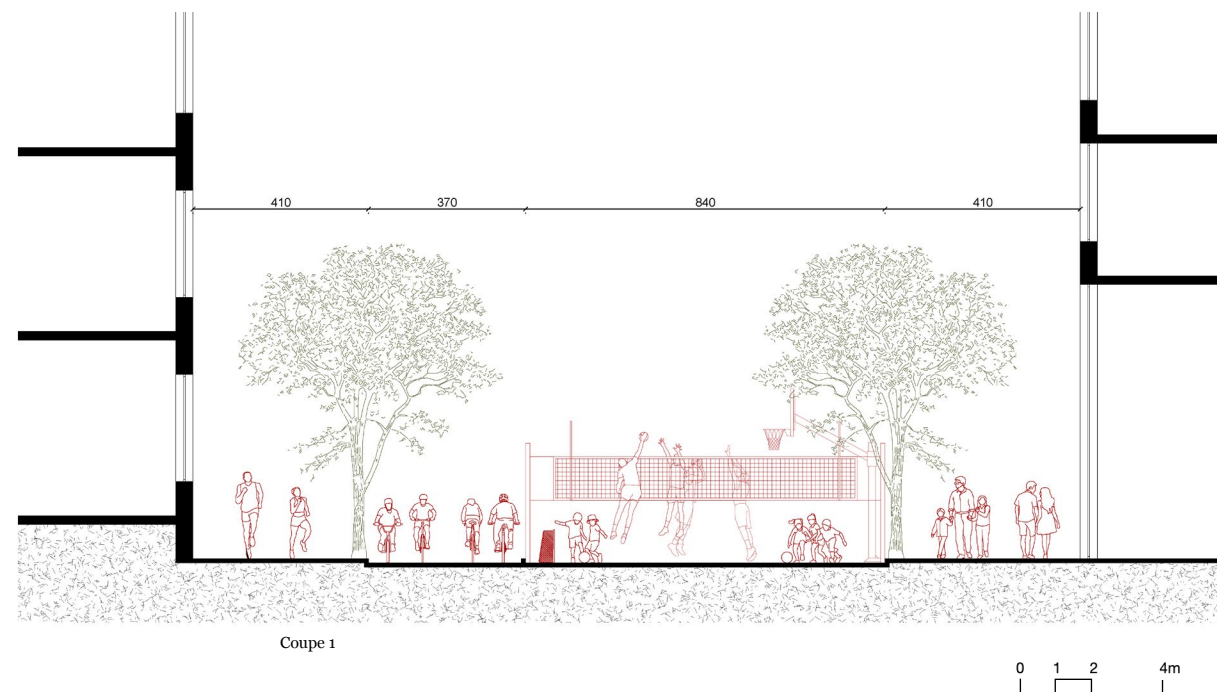
Source: Auteur (2026)

6.4. Séquences et ambiances de l'axe

L'analyse par coupes transversales permet de matérialiser concrètement la réorganisation spatiale et l'épaisseur architecturale de la Rue de la Loi. Pour traduire au mieux cette transformation, le chapitre s'appuie sur un double système de lecture graphique : une coupe dézoomée permettant de se remettre dans le contexte élargi du Quartier Européen et de montrer le gabarit de l'axe face aux tours de bureaux, et un zoom détaillé au 1/100e centré sur les usages et l'ambiance au sol. Ce dispositif démontre la polyvalence de l'aménagement en mettant en scène une variété d'usages et d'appropriations possibles au niveau de la rue tout au long de la journée. C'est l'application concrète des 5 stratégies de déploiement urbain où l'ancienne infrastructure routière est reconquise pour devenir un espace public vivant, partagé et adapté au rythme du corps.

6.4.1. Le corridor sportif

Au cœur de cette séquence, le sol est redistribué de manière chirurgicale pour gérer la cohabitation des différents rythmes de déplacement. Un couloir continu reste dédié à la piste cyclable, garantissant des liaisons fluides à l'échelle du quartier. Parallèlement, le profil de la chaussée s'organise en deux rives distinctes : un côté hautement actif, matérialisé par des marquages au sol et des pistes pour les runners, et un côté opposé plus calme, préservé pour la déambulation tranquille des piétons. Dans cet interstice, l'implantation d'un mobilier urbain adapté au mouvement invite à l'effort spontané, transformant la traversée linéaire en un véritable parcours de santé urbain.



AMBIANCE SPORT

Source: Auteur (2026)

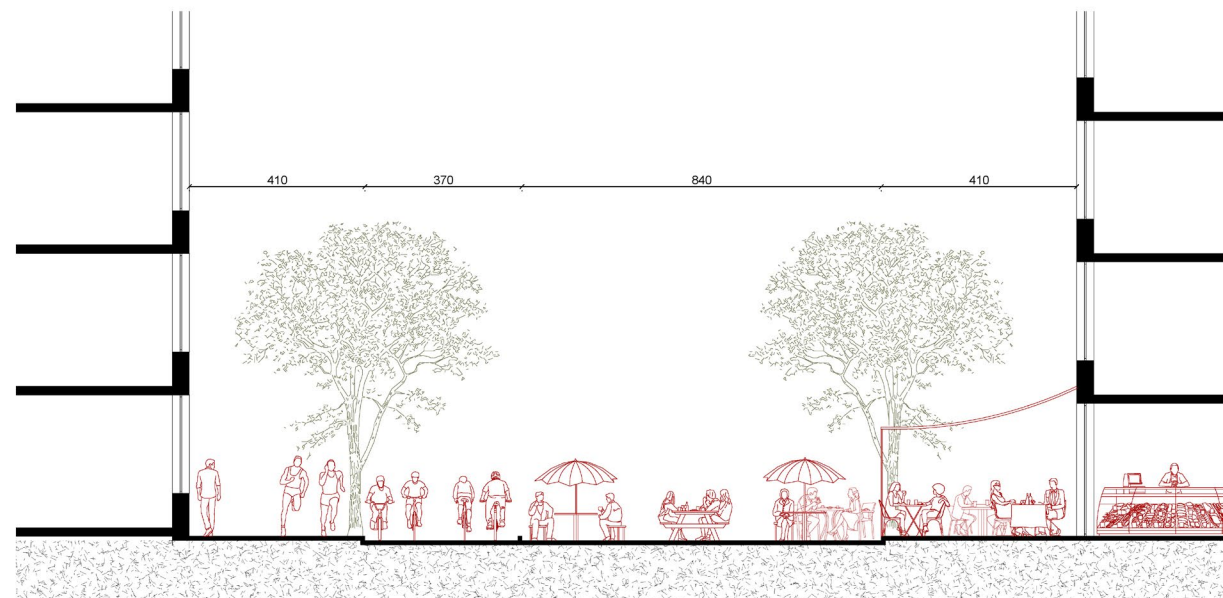
6.4.2. La pause urbaine

À la mi-journée ou en fin de journée après le travail, l'axe fonctionne comme un lieu de décompression du secteur administratif. Le zoom révèle une réappropriation totale de l'espace par les employés des bureaux et les passants qui s'approprient ce sol libéré de la voiture. L'ambiance bascule ici vers la détente, le repos et l'interaction sociale. Le profil de la rue accueille l'installation de terrasses de cafés, de restaurants, de tables et de parasols qui transforment la chaussée en un grand parvis convivial. Le mobilier urbain de repos invite à s'asseoir pour manger, discuter ou boire un verre, démontrant la capacité de la rue à devenir le prolongement vivant et chaleureux des espaces de travail et un lieu de rencontre incontournable pour le quartier.



Coupe 2

0 5 10 20m



Coupe 2

0 1 2 4m

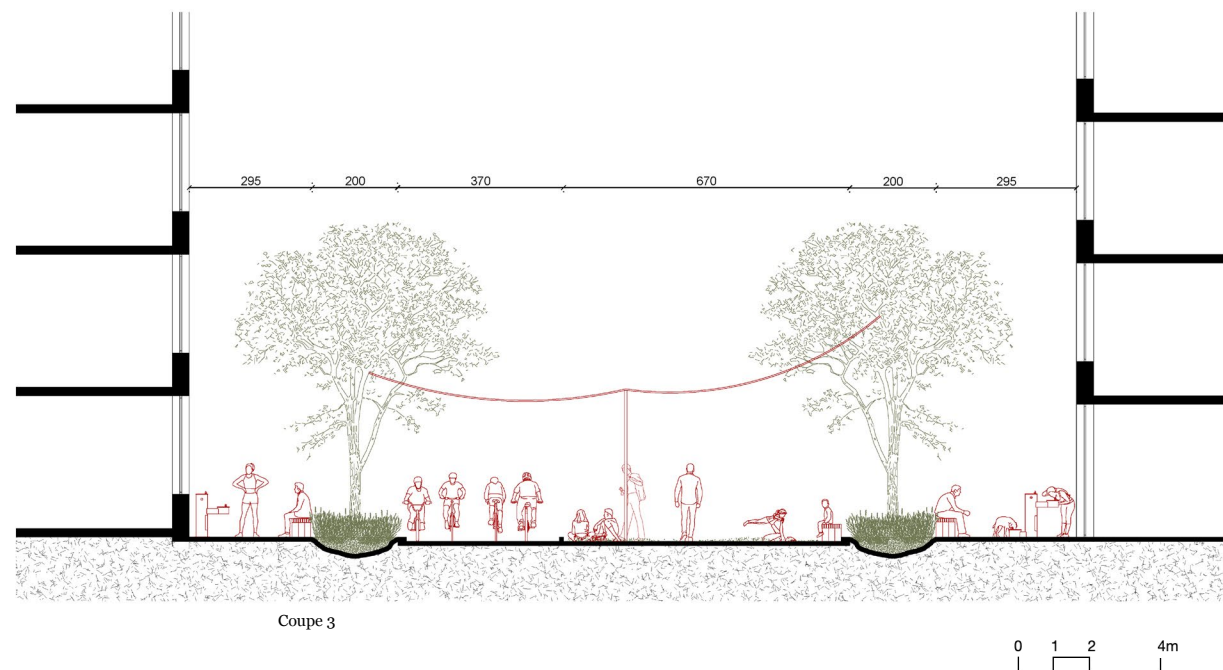


AMBIANCE PAUSE

Source: Auteur (2026)

6.4.3. L'îlot de fraîcheur

Cette séquence met en scène la reconquête environnementale de l'axe face à l'effet d'îlot de chaleur urbain du quartier. Le zoom détaillé montre un espace public transformé en un véritable refuge climatique, conçu pour s'abriter du soleil et se détendre dans une zone nettement plus végétale. Le profil de la rue se pare d'arbres de haute tige, d'un sol vert perméable et de noues paysagères destinées à la collecte et à la gestion naturelle des eaux de pluie. Au cœur de cette zone ombragée, l'aménagement intègre des fontaines à eau pour s'hydrater ainsi que des systèmes de brumisateurs pour rafraîchir l'atmosphère. Pour maximiser le confort lors des journées de forte chaleur, une grande voile en tissu est suspendue et ancrée aux structures arborées, offrant une protection solaire supplémentaire et créant une ambiance calme, protectrice et résiliente au milieu des infrastructures minérales.



AMBIANCE ÎLOT DE FRAICHEUR

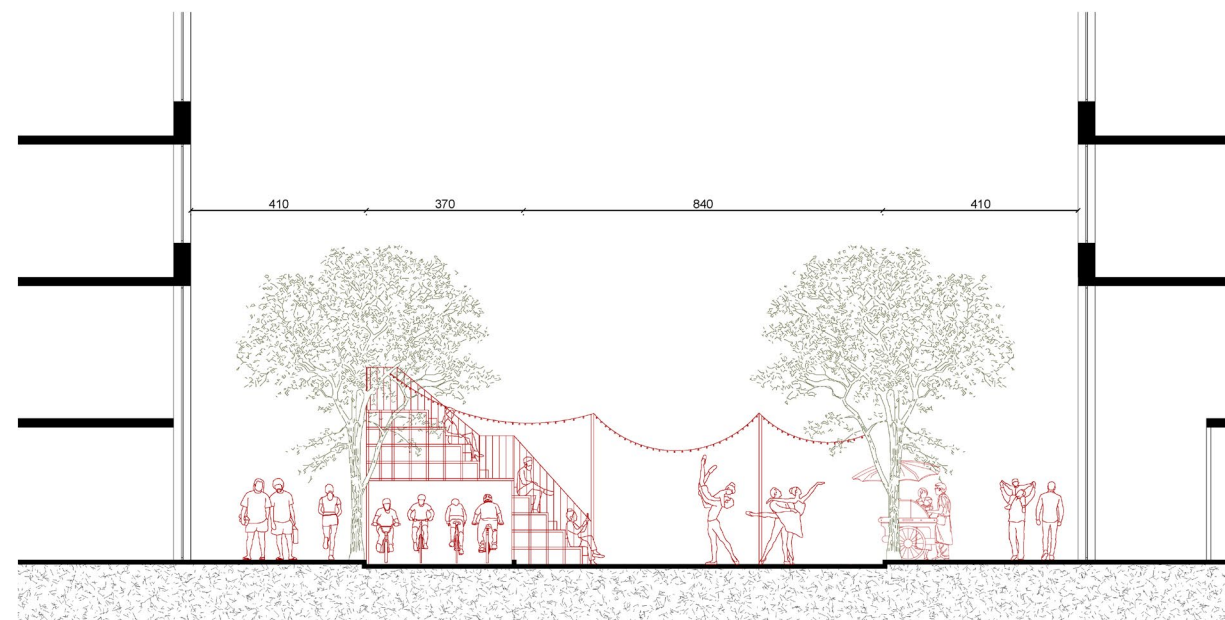
Source: Auteur (2026)

6.4.4. La vie de quartier

Cette dernière séquence illustre la flexibilité d'usage de l'axe, capable de s'adapter aux rythmes de la vie locale. Le zoom met en scène un espace public polyvalent qui sert de support à une multitude d'événements ponctuels et d'activités récréatives ou culturelles. Le profil de la rue intègre des tribunes démontables qui permettent d'accueillir des spectacles, des rassemblements ou des animations pour les habitants. Cet aménagement flexible est également conçu pour s'effacer lors de marchés hebdomadaires qui dynamisent l'économie locale. Portée par les acteurs du quartier (tels que les écoles, les associations ou les commerçants), cette programmation transforme l'ancienne autoroute urbaine en un lieu d'animation quotidienne, de convivialité et d'appropriation citoyenne.



Coupe 4



Coupe 4



AMBIANCE DE QUARTIER

Source: Auteur (2026)

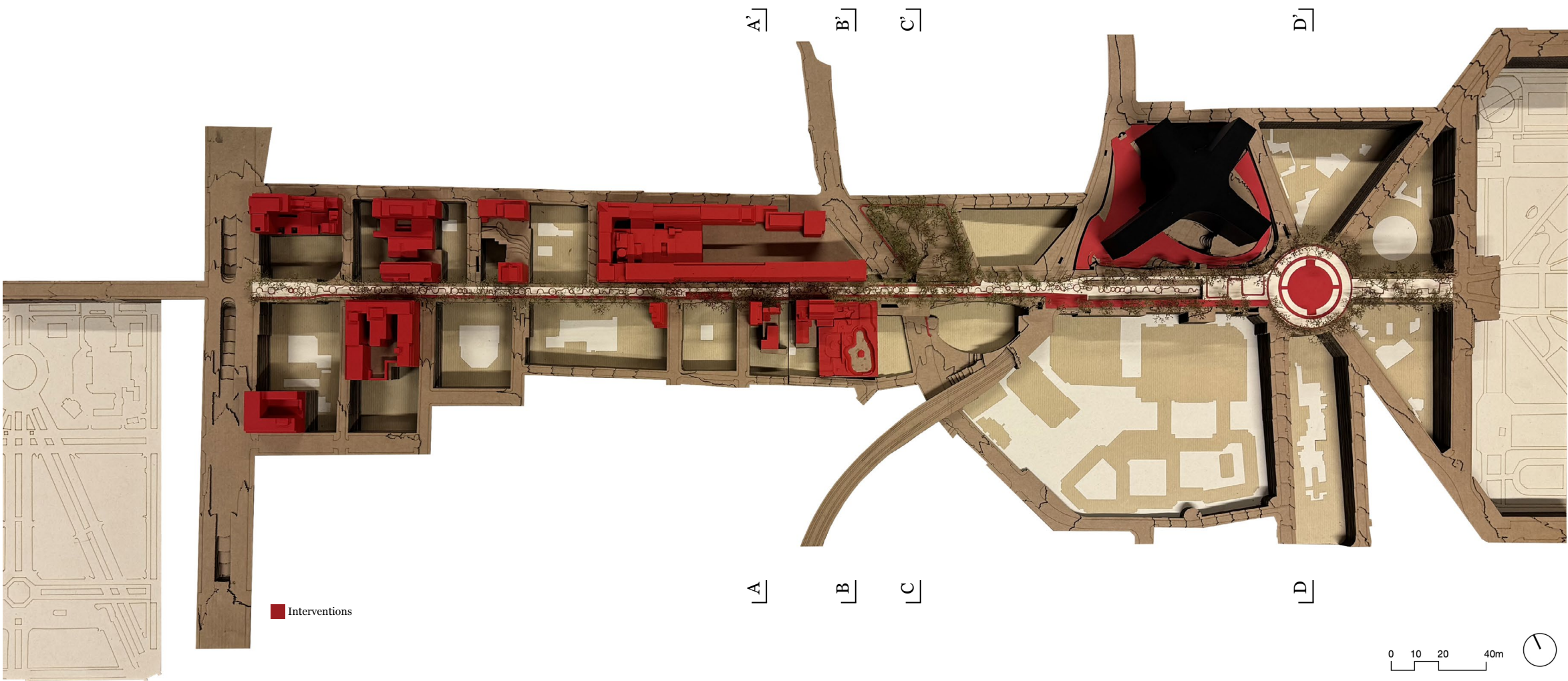
6.5. Cartographie du réseau sportif urbain

Après avoir exploré la variété des ambiances et des appropriations possibles au niveau du sol, le plan masse permet de lier ces séquences à l'échelle de l'axe tout entier. Ce document offre une vue d'ensemble sur la Rue de la Loi et montre l'application concrète de la stratégie d'hyper-densification. Il ne s'agit plus seulement de théoriser l'occupation du quartier, mais de localiser précisément l'ensemble des espaces publics, des interstices et des bâtiments de bureaux qui vont être réaffectés pour accueillir le programme sportif. Toutes les zones colorées en rouge mettent ainsi en évidence les espaces stratégiques qui vont être transformés. On peut également y apercevoir comment les principes du design actif viennent modifier la rue à travers son marquage au sol.

Cette cartographie est directement associée à un essai photographique des façades existantes placé de part et d'autre de ce plan. Cette mise en face-à-face permet de se confronter à la réalité brute du quartier européen. Les photos montrent le visage actuel de la Rue de la Loi, avec ses façades de bureaux très rectilignes et minérales. C'est ce contraste visuel qui permet de comprendre le défi du projet avant de passer aux coupes au 1/200e, où l'on va voir comment le sport parvient à s'infiltrer à l'intérieur même de ces structures rigides ainsi que des espaces vides

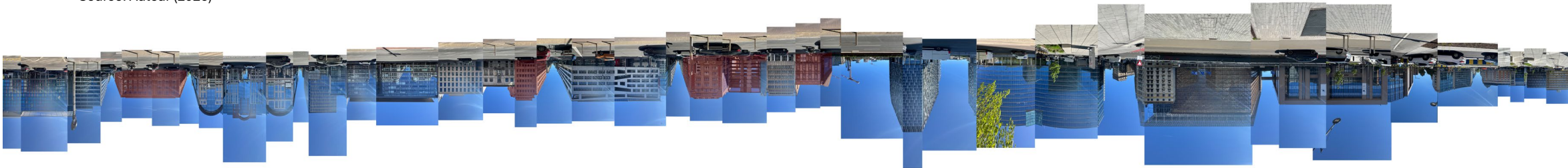


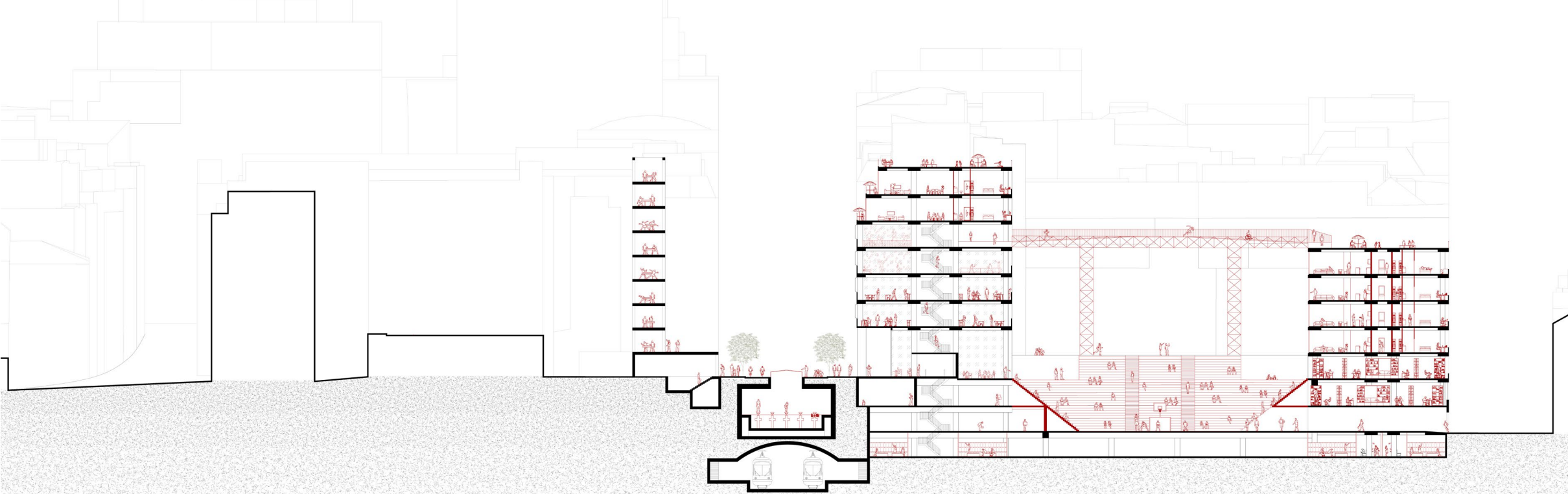
ROND-POINT SCHUMAN
Source: Auteur (2026)



PLAN/MAQUETTE ET PHOTOS DES LIEUX D'INTERVENTION

Source: Auteur (2026)





Coupe AA'

0 2 4 8m

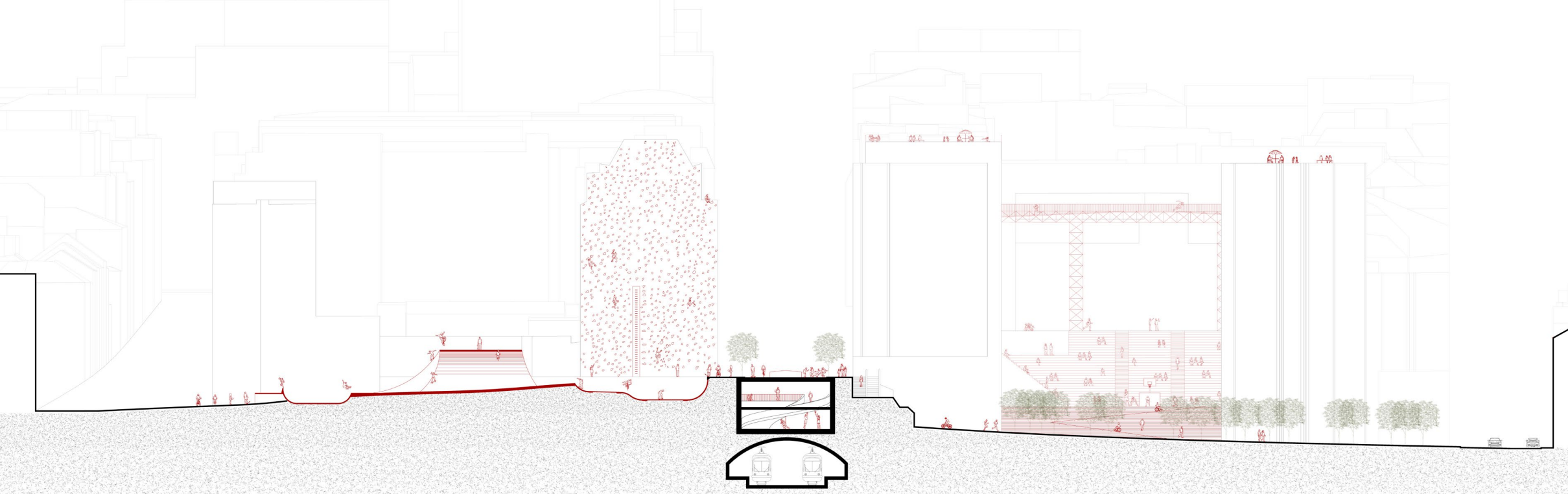
6.6. Les coupes de projets: l'infiltration du sport

6.6.1. Le sport dans le bâti

Cette première coupe montre comment le projet s'infiltré à la fois dans l'épaisseur des masses bâties et dans les niveaux inférieurs de la rue. Profitant du statut piéton de l'axe, le sol s'ouvre pour laisser filer la lumière naturelle vers le sous-sol, qui est entièrement réinvesti pour être transformé en une piscine publique. D'un côté de la rue, le grand bâtiment existant est réaffecté en un complexe mixte accueillant diverses activités sur plusieurs étages. Au centre, un stade est aménagé en intérieur d'îlot : cette structure est pensée pour être totalement polyvalente et son ouverture permet de rendre le bloc poreux, offrant aux piétons et aux usagers une nouvelle traversée publique au milieu du bâti. Plus haut, une piste d'athlétisme vient se poser sur la toiture, complétant cette réaffectation verticale. De l'autre côté, le bâtiment plus fin est configuré comme un complexe extérieur ouvert sur la rue, dédié aux sports de table, où s'organise notamment un tournoi de tennis de table. L'ensemble de la coupe met ainsi en scène la connexion directe entre l'espace public de la rue et la colonisation sportive des bâtiments qui l'entourent.

COUPE BÂTI

Source: Auteur (2026)



Coupe BB'

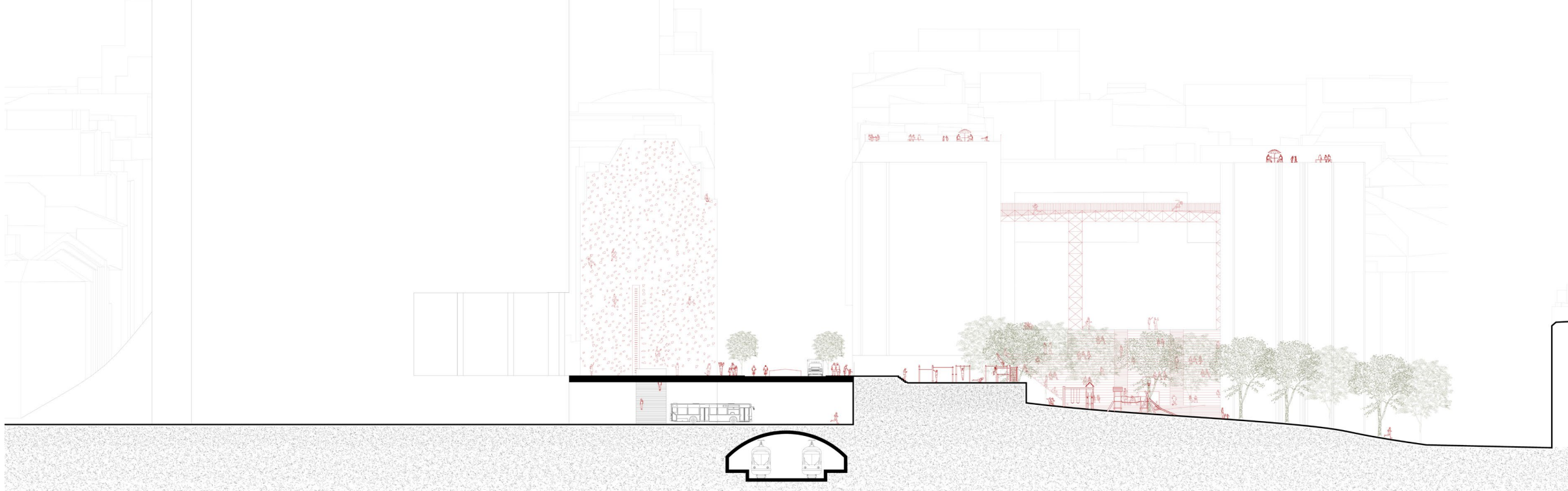
0 2 4 8m

6.6.2. Le sport dans une friche

Cette deuxième coupe met en scène la reconversion d'une ancienne friche urbaine en un espace entièrement dédié aux cultures sportives et urbaines. L'intervention majeure se situe au niveau d'une grande façade aveugle, totalement réinvestie pour accueillir un mur d'escalade qui se déploie sur toute la hauteur du bâtiment. Mais aussi au sol, où la friche se transforme en un skatepark qui anime l'espace public. Le projet continue également de coloniser les niveaux inférieurs de la ville : ici, le sous-sol n'accueille plus une piscine comme dans la séquence précédente, mais est réaffecté pour intégrer des terrains de basket. Cette coupe démontre une nouvelle fois la capacité du projet à empiler les pratiques sportives, de l'infrastructure souterraine jusqu'aux sommets des parois verticales existantes.

COUPE FRICHE

Source: Auteur (2026)



Coupe CC'

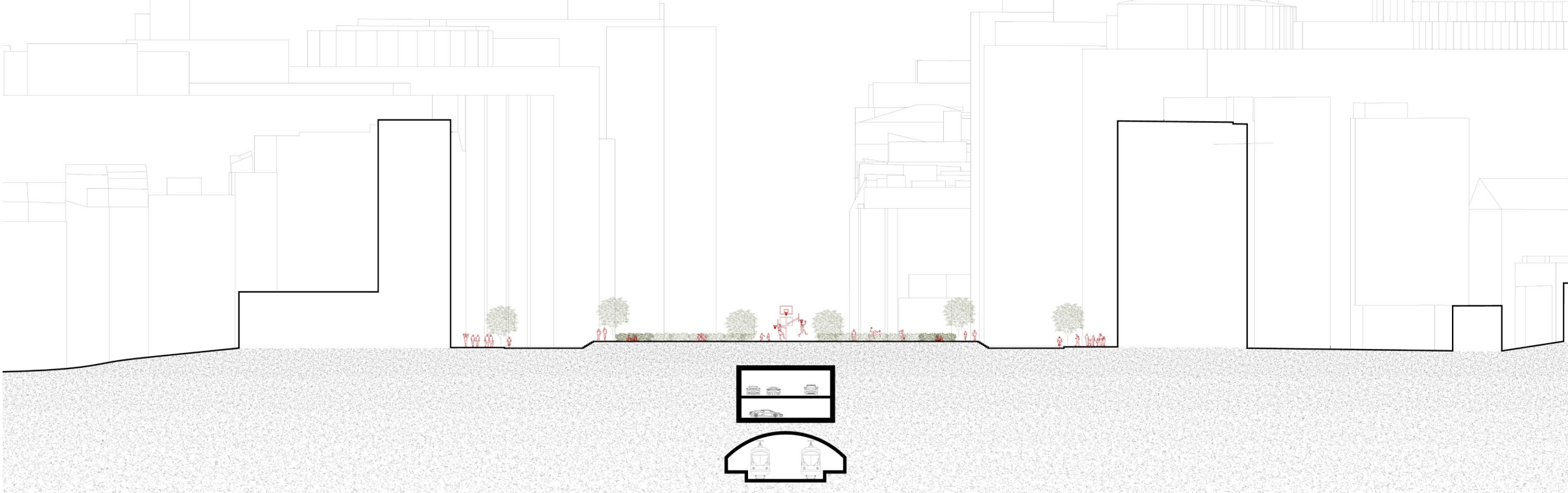
0 2 4 8m

6.6.3. Le sport dans le paysage

Cette troisième coupe montre comment la stratégie d'hyperdensification sportive s'adapte lorsqu'elle rencontre les espaces verts du quartier, ici en l'occurrence le Jardin du Maelbeek. Contrairement aux séquences précédentes axées sur la reconversion lourde du bâti et la réaffectation d'une friche, l'intervention se fait ici plus légère et s'intègre directement au paysage. La rue s'ouvre sur le parc à travers des aménagements ponctuels qui favorisent le sport pour tous. On y trouve notamment l'installation de modules de street workout pour les adultes ainsi qu'une plaine de jeux dédiée aux plus jeunes. Cette coupe démontre la polyvalence du projet, capable de basculer d'une infrastructure bâtie complexe à une activation douce et végétale de l'espace public.

COUPE PAYSAGE

Source: Auteur (2026)



Coupe DD'

0 2 4 8m

6.6.4. Le sport dans la place

Cette dernière coupe s'attaque à un des noeuds de l'axe : le rond-point Schuman, réaffecté ici en un grand espace public partagé et dynamique. L'intervention propose une mixité de zones adaptées à différentes intensités. Au centre, le cœur du rond-point combine des espaces sportifs actifs, équipés de paniers de basket et de petites cages de foot, avec des enclaves vertes plus calmes propices à la détente. Pour structurer les flux, une piste d'athlétisme est aménagée sur tout le pourtour du rond-point, offrant aux joggeurs un espace d'entraînement fluide et dégagé. Enfin, une piste cyclable est intégrée en périphérie de la route pour sécuriser les mobilités douces. Cette coupe démontre comment un nœud routier historique peut être pacifié et transformé en un point de rencontre majeur où cohabitent sport, nature et déplacements.

COUPE PLACE

Source: Auteur (2026)

6.7. L'axonométrie du noeud

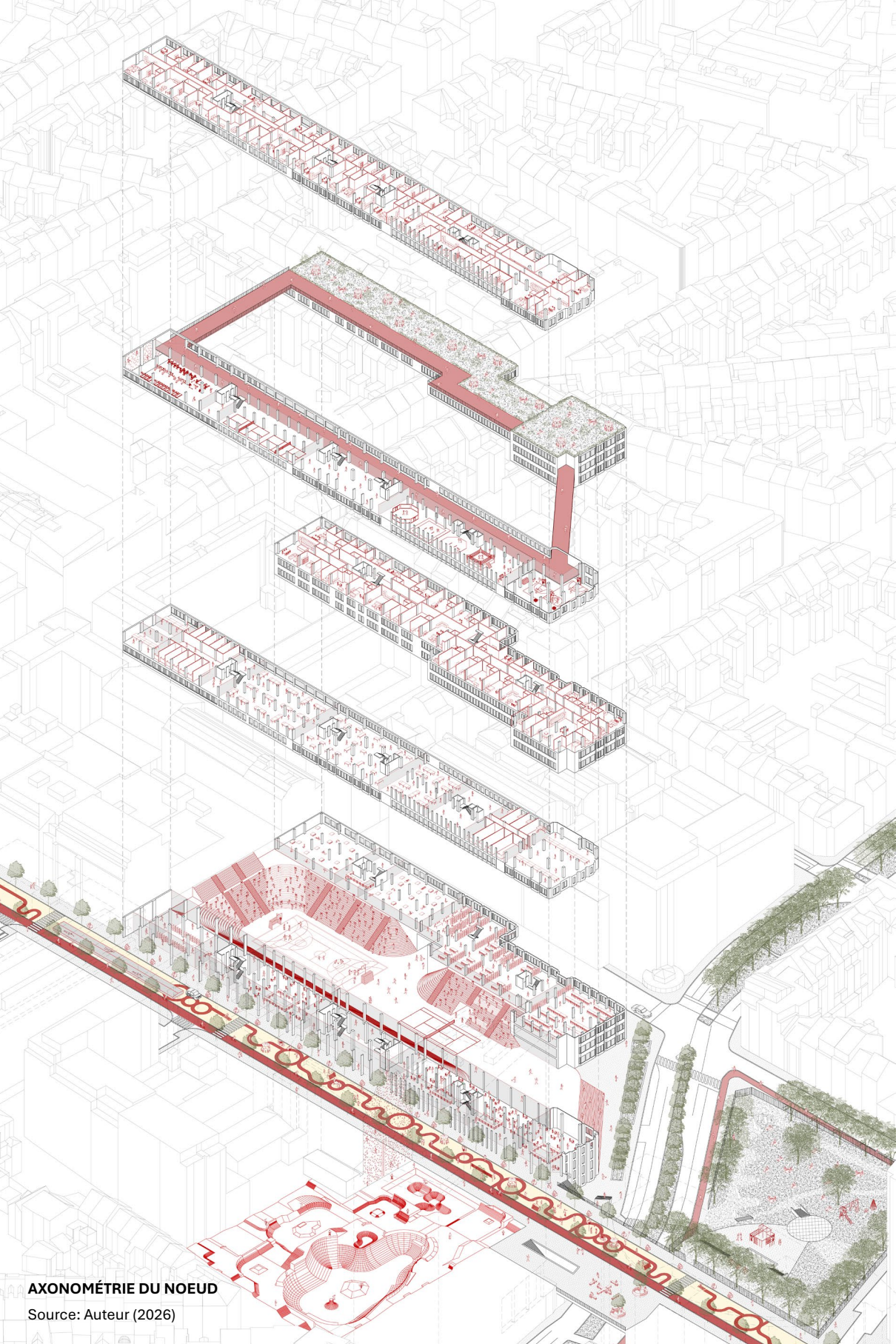
Pour appréhender le projet dans toute sa complexité verticale, l'axonométrie éclatée s'impose comme le document de synthèse idéal. Le choix de délimiter le dessin sur ce nœud spécifique répond à plusieurs critères urbains et spatiaux stratégiques. Tout d'abord, ce périmètre rassemble la quasi-totalité des typologies spatiales du projet : le bâti existant, l'intérieur d'îlot, la friche, le parc, ainsi que l'infrastructure souterraine des parkings. Ensuite, ce secteur constitue un pôle d'intermodalité majeur, particulièrement bien desservi par les transports en commun grâce à plusieurs arrêts de bus et de métro. Enfin, ce nœud se situe à la croisée de deux axes géographiques et structurels majeurs du quartier : la Rue de la Loi et la vallée du Maelbeek.

En décomposant les strates de ce secteur, l'axonométrie rend visible la stratégie d'hyper-densification. Elle met en scène la simultanéité des activités et montre comment le design actif guide les flux, transformant une structure autrefois hermétique en un écosystème urbain totalement poreux et interconnecté.



ZOOM SUR LE NOEUD

Source: Google Earth



6.7.1. Le niveau de la rue : La colonne vertébrale active du projet

Le niveau du sol constitue la véritable colonne vertébrale du projet, agissant comme le fil conducteur qui relie visuellement et physiquement toutes les interventions de la séquence. L'espace de la rue est reconfiguré et divisé en trois trames distinctes pour gérer la mixité des flux. De part et d'autre, deux trottoirs sont dédiés aux piétons souhaitant simplement transiter, rythmés par des renforcements ponctuels qui forment des petites enclaves invitant à s'installer ou à faire une pause.

Parallèlement, une large piste cyclable bidirectionnelle est aménagée. Pensée comme l'axe de connexion principal entre les deux parcs du quartier, son gabarit généreux est calibré pour absorber un flux important de cyclistes et de mobilités douces, notamment pendant les heures de pointe.

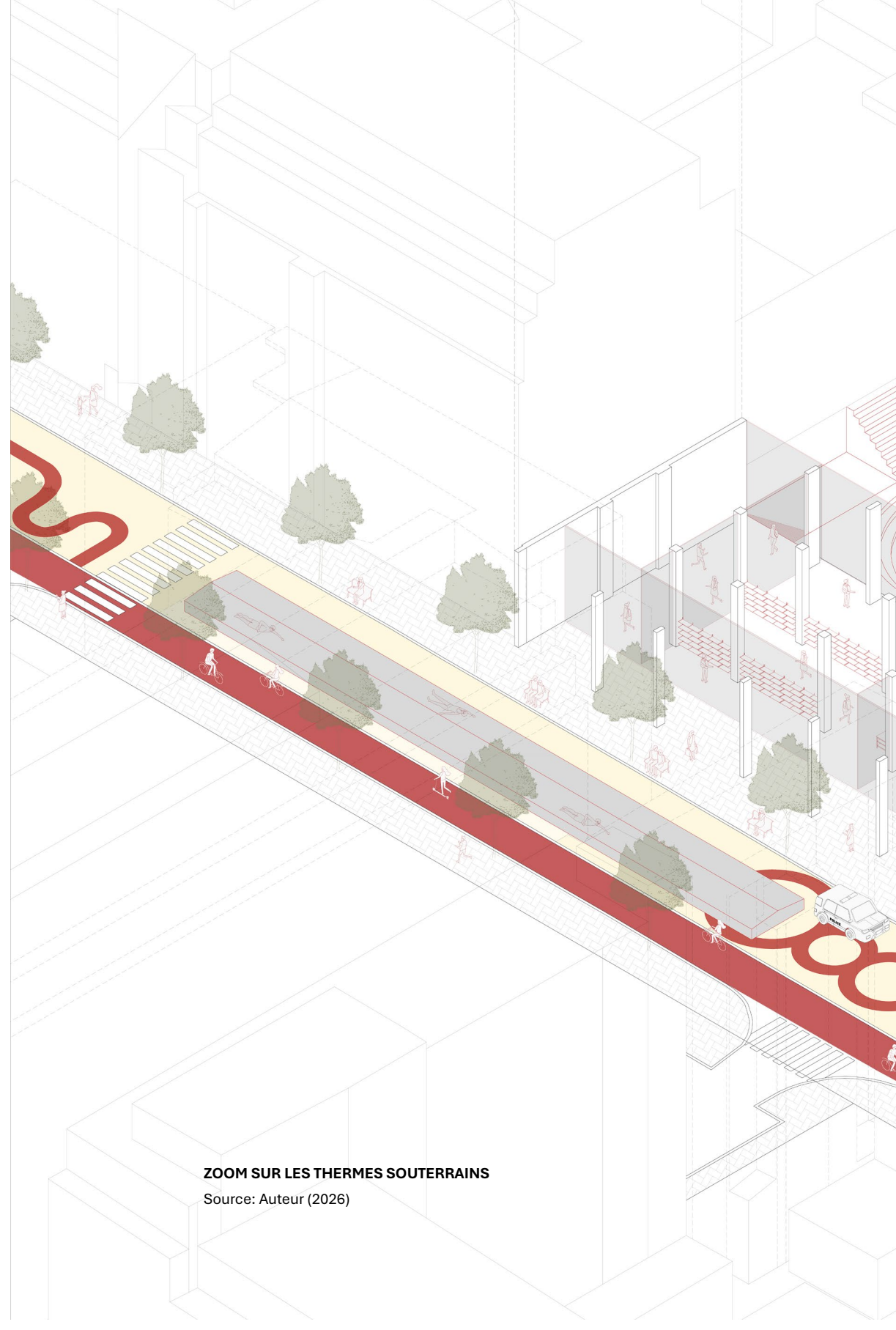
Enfin, la partie centrale se transforme en une longue bande active entièrement piétonnisée. Elle se distingue par un marquage au sol graphique et continu qui délimite des zones d'activités variées, équipées de mobilier sportif en libre accès, de tables d'échecs ou encore de bancs abrités sous des parasols.

Cette requalification minérale s'accompagne d'une forte re-végétalisation : l'alignement d'arbres plantés de chaque côté de l'axe améliore le confort visuel du quartier tout en luttant contre les îlots de chaleur grâce aux zones d'ombrage créées. De plus, la piétonnisation du sol rend possible des interventions architecturales fortes, à l'image des percements structurels qui font office de puits de lumière pour éclairer naturellement la piscine en sous-sol. Pour autant, le statut piéton de l'axe reste flexible et n'altère en rien son accessibilité logistique, le gabarit central permettant toujours le passage des véhicules de secours, d'entretien ou de livraison.

6.7.2. La requalification du sous-sol : Les thermes souterrains

Le projet investit les niveaux inférieurs en transformant les anciens parkings souterrains en une piscine olympique. Cet espace est conçu pour répondre à une double temporalité : offrir un équipement de pointe pour l'entraînement des athlètes et proposer un nouveau lieu de pratique libre pour les habitants du quartier.

En périphérie du bassin, la structure existante du parking est exploitée pour aménager des coursives surélevées. Ces couloirs doubles fonctions servent à la fois d'axes de circulation pour accéder aux vestiaires et de pistes de course intérieure pour le running. L'enjeu majeur de cette intervention souterraine réside dans son rapport au jour : grâce aux percements effectués dans le sol de la rue piétonne, des puits de lumière naturelle viennent inonder le bassin, sortant définitivement le site de sa pénombre d'origine. Cette transparence crée un lien visuel direct, permettant aux passants depuis la surface d'apercevoir l'activité sportive en contrebas.



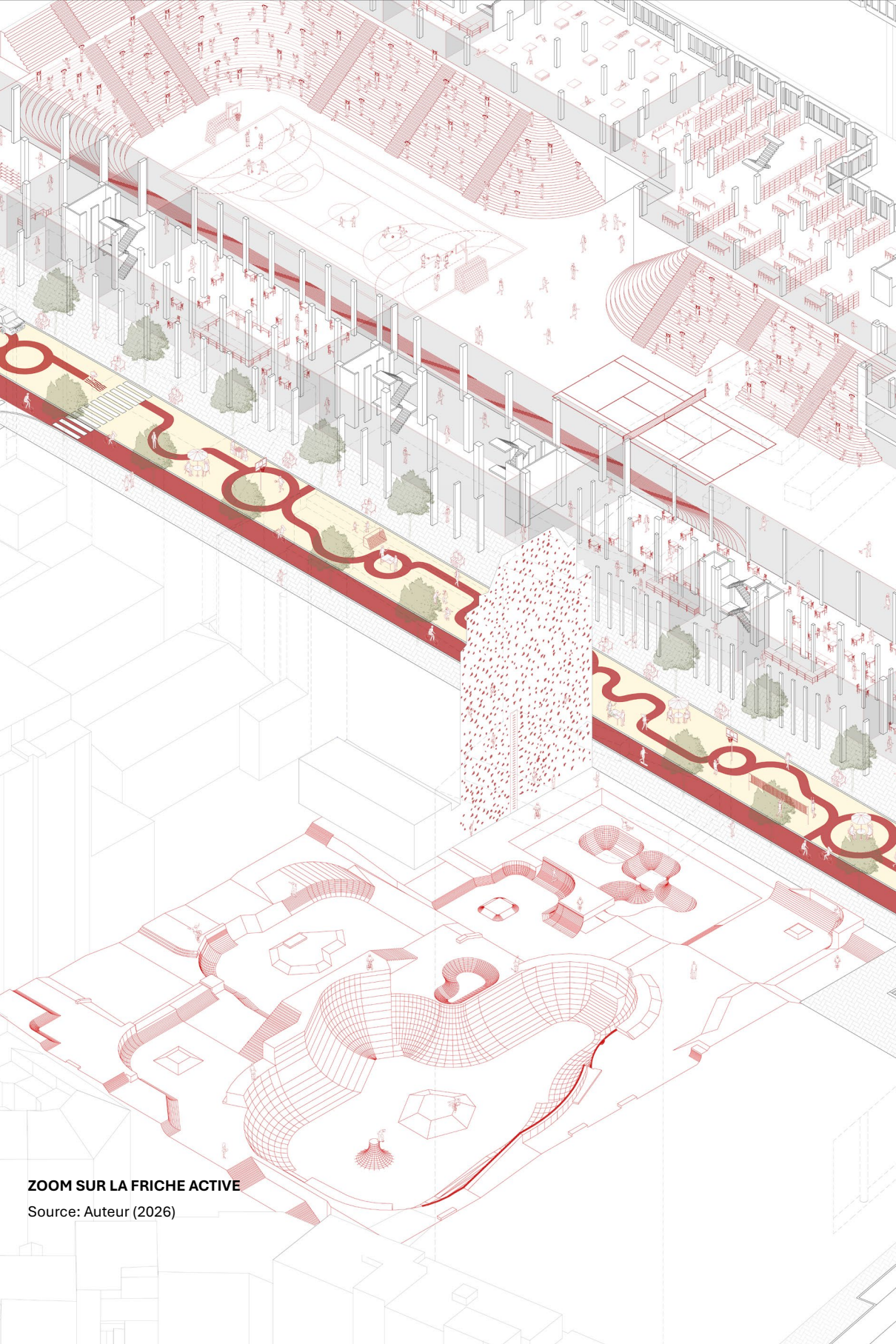
ZOOM SUR LES THERMES SOUTERRAINS

Source: Auteur (2026)



VIEWPOINT DES THERMES SOUTERRAINS

Source: Auteur (2026)



6.7.3. Du skate à l'escalade : Une friche active

Le projet exploite le potentiel d'une ancienne friche urbaine pour combler un manque d'infrastructures spécifiques à Bruxelles, en y aménageant un skatepark de taille généreuse. Ce nouvel espace public est calibré pour devenir un pôle d'attraction majeur, capable d'accueillir les différents événements de la capitale dédiés aux cultures urbaines (skate, BMX, rollers) ainsi qu'un usage récréatif pour tous. Au-delà de sa fonction sportive, la configuration de ce site a été pensée pour ouvrir le bloc sur son environnement, créant une traversée au cœur de l'îlot.

Pour compléter cette activation, le projet tire parti d'une haute façade aveugle existante. Entièrement réinvestie, cette paroi verticale accueille un mur d'escalade en plein air qui se déploie sur toute sa hauteur. Cette intervention permet non seulement de rentabiliser une surface bâtie inutilisée, mais elle offre également une pratique sportive spectaculaire et visible directement depuis l'espace public.

ZOOM SUR LA FRICHE ACTIVE

Source: Auteur (2026)



VIEWPOINT DE LA FRICHE ACTIVE
Source: Auteur (2026)

6.7.4. Réaffectation du bâti: Le forum sportif

Pour comprendre la répartition des usages au sein de ce pôle, le projet est ici détaillé niveau par niveau. Cette lecture verticale permet de suivre le parcours des usagers et de mettre en évidence la transition progressive entre l'effervescence des espaces de plain-pied et les programmes plus spécifiques aménagés dans les étages supérieurs.

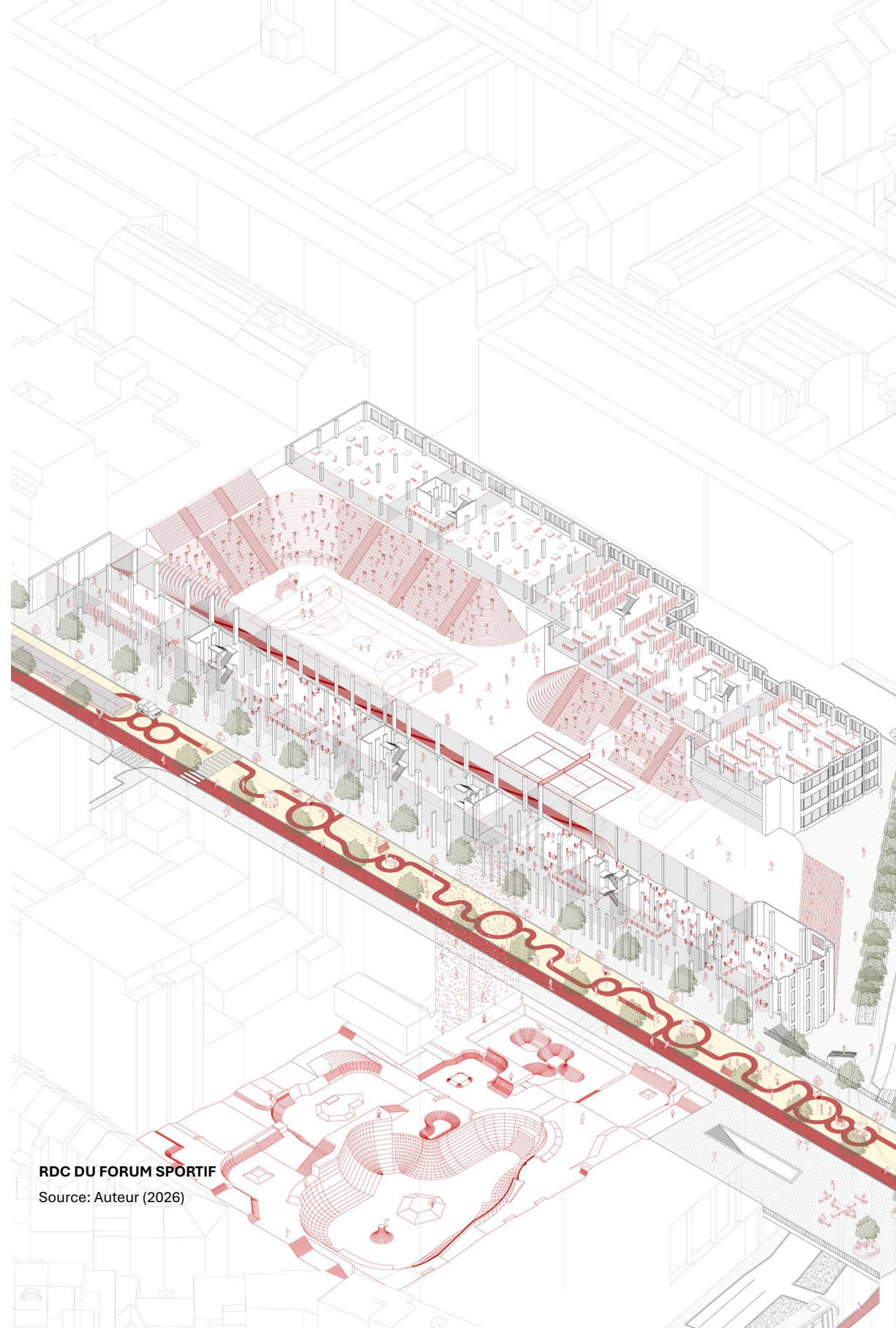
Le rez-de-chaussée : Le cœur connecté et la porosité de l'îlot

Le rez-de-chaussée s'organise d'abord autour d'un grand stade polyvalent implanté en intérieur d'îlot. Conçu pour accueillir aussi bien des événements sportifs que des spectacles ou des conférences, cet équipement majeur fonctionne comme un déclencheur de porosité au sein de ce bloc historiquement fermé, offrant plusieurs axes de traversée piétonne. Le stade s'ouvre généreusement sur la rue, notamment du côté de la vallée du Maelbeek où toute la façade du bâtiment a été supprimée pour créer une connexion visuelle et physique directe avec le jardin du Maelbeek.

Depuis ce cœur central, le projet distribue les programmes dans les deux masses bâties selon une logique d'ambiance dictée par le contexte urbain :

- Le côté « actif » (bordant la Rue de la Loi) : Pensé pour absorber les flux, cet espace se développe en double hauteur derrière une façade vitrée en retrait, libérant un large parvis intérieur pour les rassemblements lors des événements. Sur toute la longueur, on y trouve des points de restauration rapide, des cafés et restaurants axés sur la nutrition saine, ainsi qu'un magasin de sport proposant la vente et la location de matériel à utiliser dans le stade ou dans les étages dédiés au sport

- Le côté « calme » (bordant la rue Joseph II) : En réponse aux habitations environnantes, cette aile privilégie des pratiques plus douces et déconnectées de l'agitation. Elle rassemble des espaces dédiés au yoga et au pilates articulés autour d'un bar central, ainsi qu'une bibliothèque spécialisée dans les ouvrages sportifs et un espace de coworking.



RDC DU FORUM SPORTIF

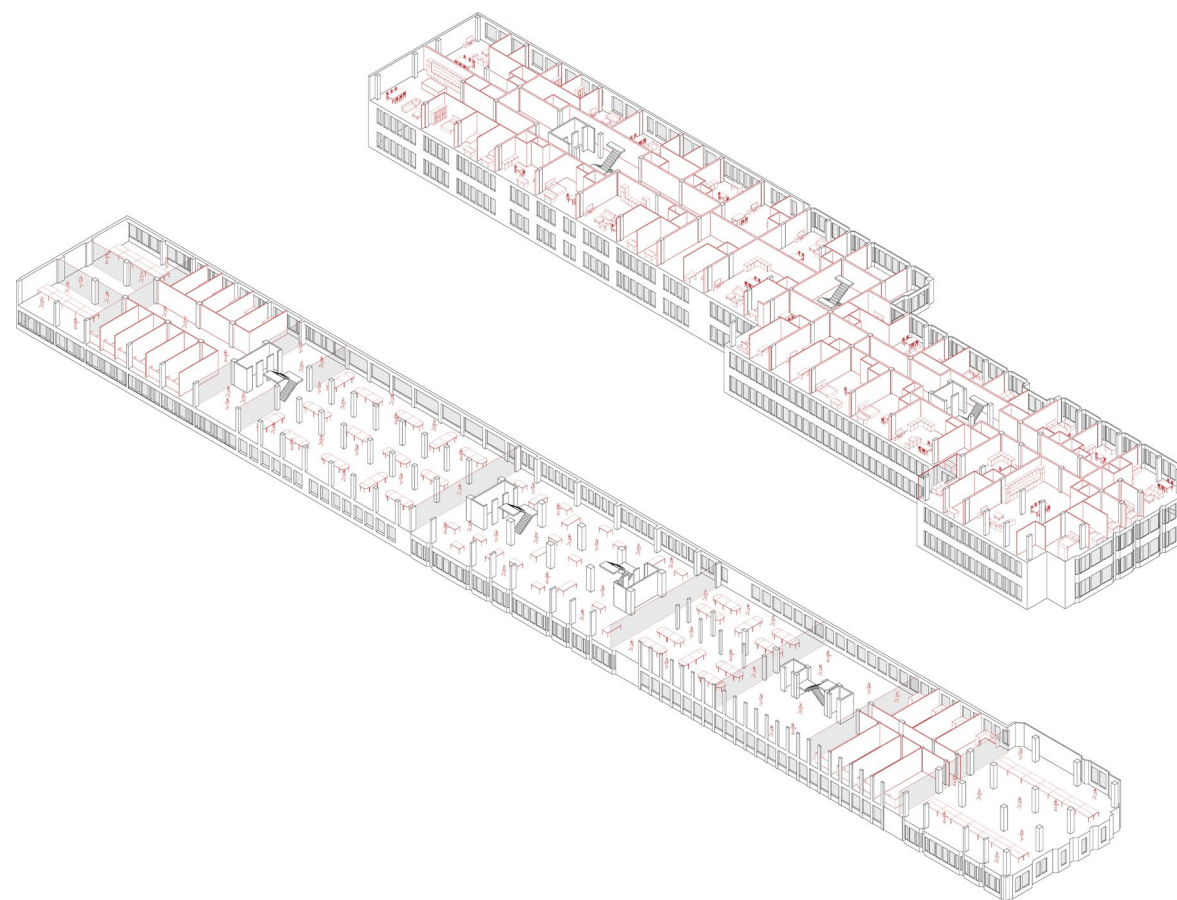
Source: Auteur (2026)

Les premiers niveaux supérieurs : Hybridation entre travail et habitat

En s'élevant dans les étages, le projet met en scène la mixité programmatique du quartier en faisant cohabiter les fonctions de bureau et de logement de part et d'autre de l'îlot.

Du côté de la Rue de la Loi (Les espaces de travail) : Sur deux niveaux, le projet maintient la fonction bureaucratique du quartier européen, tout en la réadaptant aux nouveaux modes de vie. Les plateaux sont subdivisés en plusieurs zones interconnectées : au centre, un espace de détente et de pause déjeuner sert de point de rencontre quotidien. Cet aménagement intérieur reste flexible et connecté au reste du projet ; il n'empêche en rien les employés de descendre profiter des zones de restauration du rez-de-chaussée ou de s'installer à l'extérieur. La périphérie des plateaux alterne quant à elle entre des open spaces modulaires, des bureaux traditionnels fermés et des salles de réunion à l'extrémité.

Du côté de la rue Joseph II (Les logements) : En parfaite continuité avec le caractère plus résidentiel de cette rue, cette aile se développe entièrement autour du logement sur toute sa hauteur. Afin de favoriser une mixité sociale et d'accueillir des profils d'habitants variés, les plateaux proposent une grande diversité de typologies architecturales, allant du studio fonctionnel aux appartements de une à plusieurs chambres, en passant par des espaces de coliving adaptés aux jeunes professionnels.



R+2/3 DU FORUM SPORTIF

Source: Auteur (2026)

Les niveaux supérieurs sportifs : Intensification et parcours athlétique

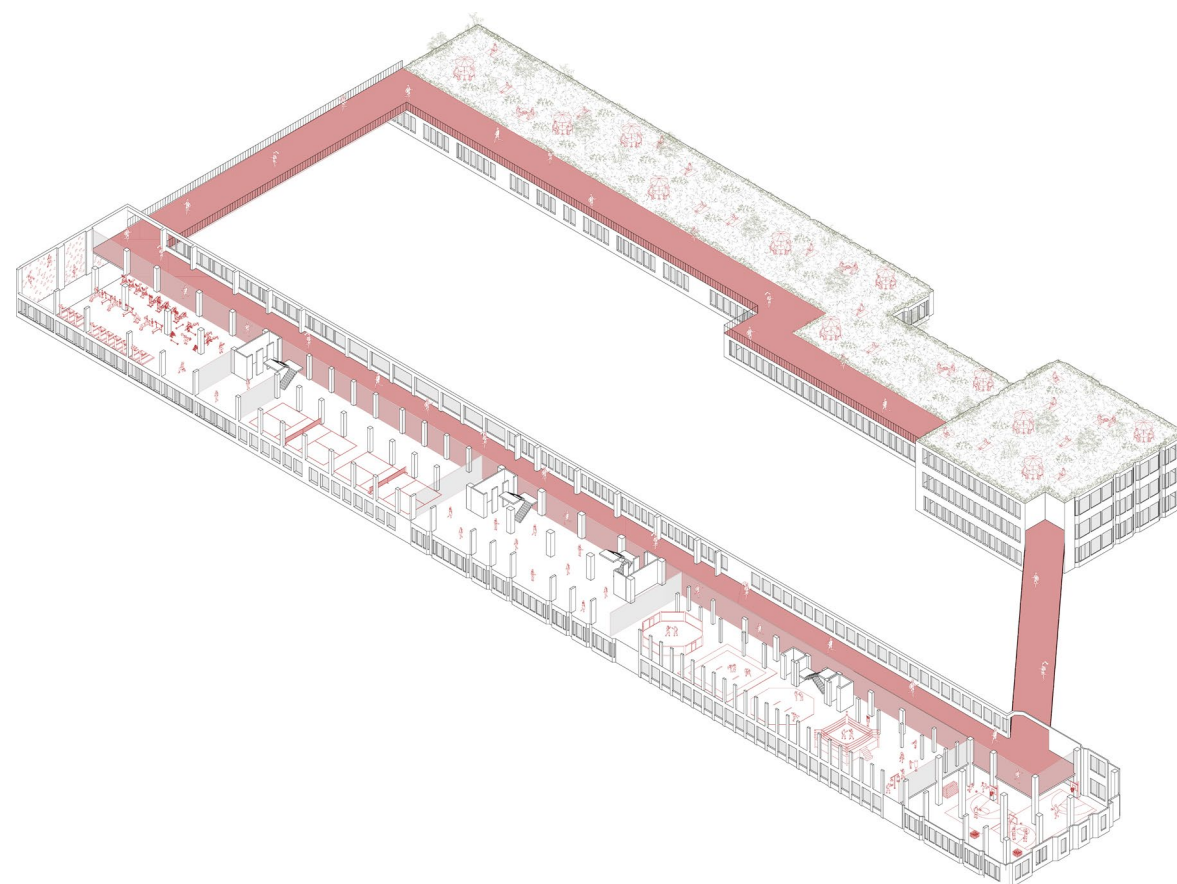
Au-dessus des plateaux de bureaux, le projet déploie deux étages entièrement dédiés à la pratique sportive intensive, organisés autour d'une zone centrale d'accueil et de vestiaires. Ce pôle se divise en plusieurs secteurs spécialisés :

- La verticalité et la force : Une zone d'escalade se développe sur une double hauteur avec un mur d'entraînement vertical. À côté, le secteur musculation et cardio est réparti sur deux niveaux complémentaires : l'un est configuré pour le travail au poids du corps, tandis que l'autre rassemble les machines et les poids libres.

- Les sports de raquette et de combat : Le projet intègre des terrains de padel, répondant à une forte demande actuelle pour ce sport de raquette en vogue. Plus loin, un grand espace est réservé aux sports de combat, équipé de différents rings adaptés aux diverses disciplines de ring et de tatami.

- Les sports de balle : À l'extrémité, une grande salle en double hauteur est aménagée pour les sports collectifs comme le basketball ou le futsal. Les terrains y sont spécifiquement dimensionnés et adaptés à la trame structurelle et aux dimensions du bâtiment existant, prouvant la faisabilité technique de la reconversion.

L'élément fédérateur de ces deux niveaux reste l'immense piste d'athlétisme. Ce ruban de course traverse d'abord l'intégralité du bâtiment principal en intérieur, offrant un parcours abrité aux coureurs, avant de franchir le vide pour sortir en extérieur. Elle vient alors coloniser la toiture du bâtiment situé du côté de la rue Joseph II. Ce rooftop se transforme ainsi en une piste de running de plein air, doublée d'un espace végétalisé conçu pour la détente et la relaxation des usagers, offrant une respiration en hauteur au-dessus de la ville.

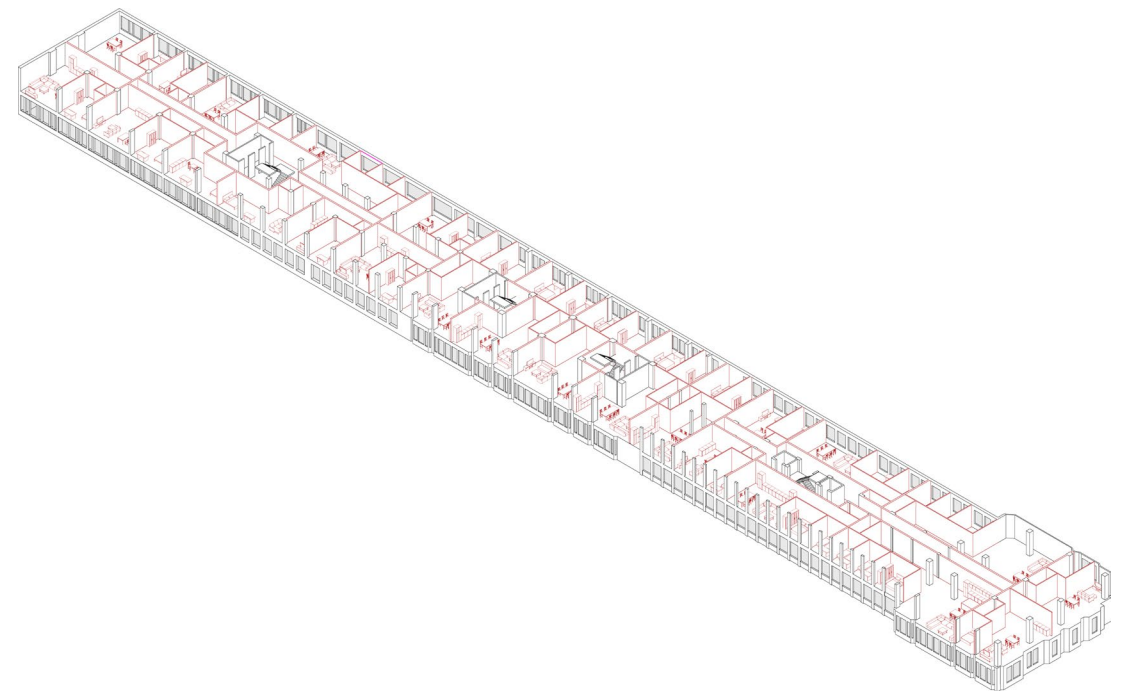


R+4/5 DU FORUM SPORTIF

Source: Auteur (2026)

Les derniers niveaux supérieurs : Le couronnement résidentiel

Au sommet du bâtiment longeant la Rue de la Loi, les tout derniers étages se détachent du pôle sportif pour accueillir, à leur tour, une programmation résidentielle diversifiée similaire à celle de la rue Joseph II. Situés sur les plus hauts plateaux de la structure, ces logements bénéficient d'un calme préservé et d'une vue panoramique imprenable sur l'ensemble du quartier européen et de la vallée, maximisant ainsi la qualité de vie et le confort des habitants en hauteur.



R+6/7 DU FORUM SPORTIF

Source: Auteur (2026)



VIEWPOINT DU FORUM SPORTIF

Source: Auteur (2026)

6.8. Les rythmes de la Rue de la Loi

Si l'axonométrie éclatée permet de disséquer la superposition technique et spatiale des programmes, elle doit être lue en parallèle avec l'évolution des usages au fil de la journée. Les collages d'ambiance viennent ici donner vie à cette infrastructure. En figeant des moments clés du quotidien, ils mettent en scène la porosité du projet et démontrent comment les différentes bandes de la Rue de la Loi s'adaptent aux flux, passant d'un espace de transit efficace à un lieu de rencontre, de détente et de pratique sportive spontanée.



RUE DE LA LOI AVEC VUE SUR L'ÎLOT 130

Source: Auteur (2026)

6.8.1. L'effervescence du midi : La pause méridienne et l'appropriation de l'espace public

Le premier collage illustre l'ambiance de la Rue de la Loi en milieu de journée, au moment de la pause de midi. L'axe piétonnier central se transforme alors en une vaste terrasse urbaine et un lieu de décompression pour les employés du quartier européen. En quittant les bureaux, les usagers s'approprient les nombreux aménagements mis à leur disposition : les banes, les chaises mobiles et les tables deviennent des supports de rencontre et de détente. Cet aménagement extérieur offre une alternative indispensable au confinement des espaces de travail traditionnels, permettant aux travailleurs de manger en plein air, de se détendre à l'ombre des arbres ou de disputer une partie d'échecs, réinstallant ainsi le bien-être et la convivialité au cœur de la routine quotidienne du quartier.

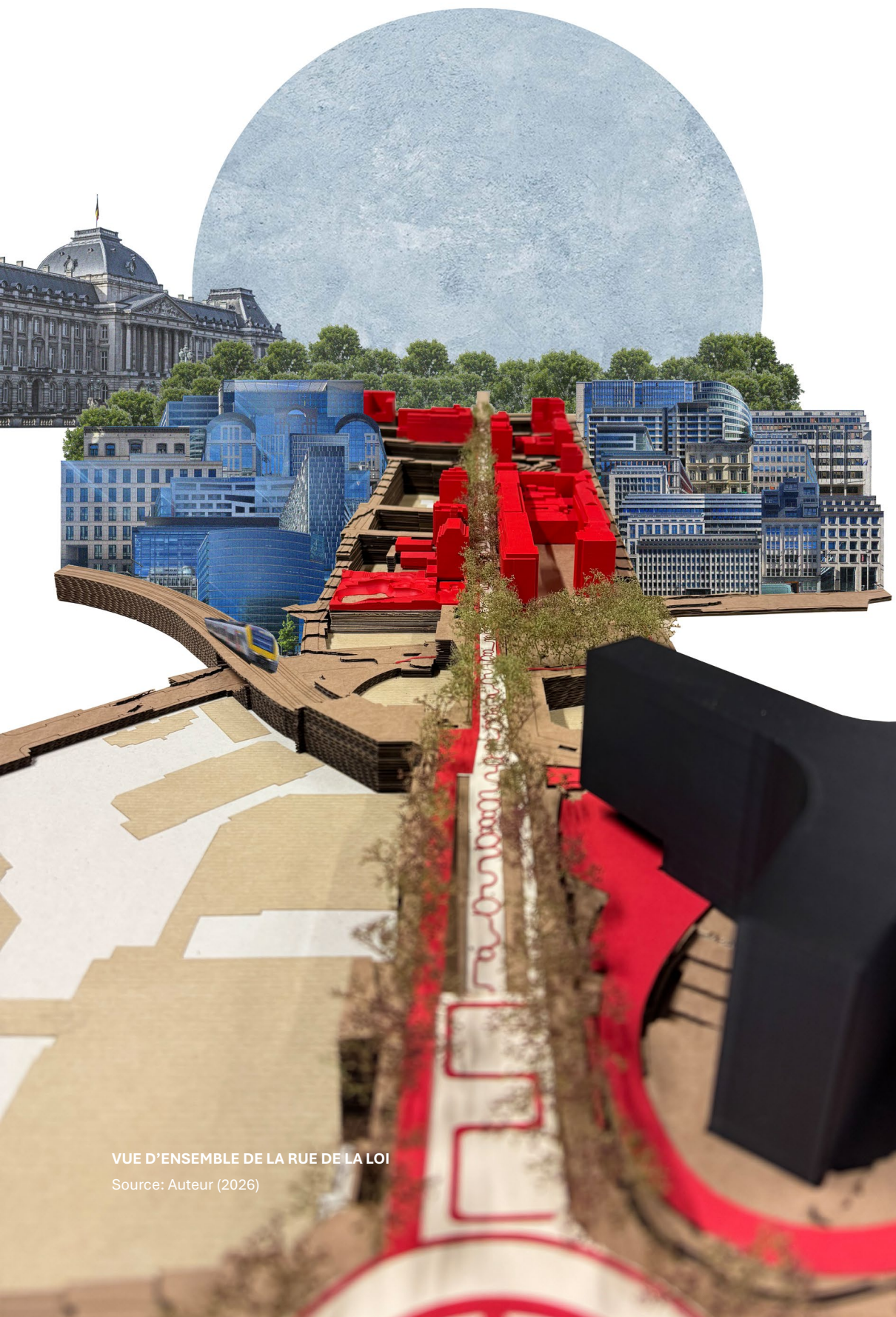
AMBIANCE PAUSE
Source: Auteur (2026)



6.8.2. La fin de journée : L'activation sportive

Le second collage capture la bascule qui s'opère en fin d'après-midi, après les heures de cours et de travail. L'ambiance de la rue change radicalement pour laisser place à un usage intensément sportif et dynamique. Grâce à un marquage au sol coloré et graphique qui redessine l'asphalte, l'espace public est instantanément réapproprié par les citoyens. Ce graphisme au sol délimite de nouvelles zones de jeux spontanés directement sur la rue (terrains de basket, micro-foot, zones d'étirement), tandis que le running, le skate et le mur d'escalade s'activent simultanément. La Rue de la Loi devient ainsi un véritable axe urbain sportif à ciel ouvert. En parallèle, cette effervescence coïncide avec l'heure de pointe, ce qui se traduit par une forte fréquentation de la piste cyclable. Les flux de vélos s'intensifient, croisant ces nouvelles pratiques sportives dans une dynamique fluide qui redéfinit le rythme du quartier en soirée.





VUE D'ENSEMBLE DE LA RUE DE LA LOI

Source: Auteur (2026)

6.9. La perspective territoriale : La Rue de la Loi comme paysage habité et actif

Le dernier collage propose une vue dézoomée qui embrasse toute la longueur de la Rue de la Loi, offrant une synthèse visuelle de l'ensemble des projets réunis. Cette grande perspective met en évidence le changement d'échelle et l'impact urbain de la stratégie. Autrefois perçu comme un couloir minéral et monolithique dédié à la voiture, ce long axe respire à nouveau grâce à la succession de toutes ces interventions sportives et paysagères.

Les grands immeubles qui bordent l'avenue, symboles de l'identité administrative du quartier européen, encadrent désormais une impulsion nouvelle. L'image démontre la capacité du site à tisser une véritable connexion sportive au sein même de ce grand quartier de bureaux. Cette requalification globale ne se contente pas d'aligner des programmes ; elle redéfinit l'identité de la Rue de la Loi en un espace public partagé et attractif, qui redynamise l'ensemble du secteur de manière fluide.

7. CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il apparaît évident que la requalification des quartiers d'affaires obsolètes ne peut plus se limiter à de simples ajustements cosmétiques ou immobiliers. L'exploration menée tout au long de la Rue de la Loi démontre que le sport devient un puissant levier de réparation urbaine, capable de soigner la ville et ses habitants par l'aménagement de l'espace.

Le projet d'hyper-densification sportive développé le long de cet axe emblématique prouve la faisabilité technique et théorique d'un recyclage urbain radical. En refusant de couler de nouvelles masses de béton, la stratégie s'est appuyée exclusivement sur le métabolisme de l'existant : coloniser les anciens parkings souterrains pour y faire filtrer la lumière et implanter une piscine olympique, investir les friches résiduelles pour y déployer un skatepark et un mur d'escalade, et réaffecter les structures de bureaux vacantes en un Forum athlétique hybride où cohabitent de manière fluide le travail, l'habitat et la pratique physique. Les coupes architecturales et l'axonométrie éclatée témoignent de cette superposition verticale continue, qui transforme un corridor routier hostile en un écosystème poreux, interconnecté et accessible à tous.

De plus, l'analyse temporelle et paysagère de cette proposition met en exergue un impact qui dépasse largement la simple échelle fonctionnelle. En modifiant la matérialité de la rue par un marquage au sol graphique et en végétalisant massivement le sol reconquis, le projet ne crée pas seulement des espaces d'entraînement : il génère des lieux de séjour, de mixité sociale et de décompression. Qu'il s'agisse de la pause de midi qui invite les travailleurs à s'approprier l'espace public de plain-pied, ou de la fin de journée où les flux de mobilité douce croisent l'effervescence des pratiques sportives spontanées, la Rue de la Loi change radicalement d'identité.

En dézoomant à l'échelle du quartier européen, ce travail démontre que les grands immeubles de bureaux ne doivent plus fonctionner comme des barrières hermétiques, mais comme le cadre d'un paysage habité, vivant et résilient. En reliant par le mouvement le Parc Royal et le Parc du Cinquantenaire, le projet redéfinit la Rue de la Loi comme un connecteur territorial majeur au sein même de ce secteur. Ce manifeste pour un urbanisme actif pose ainsi les bases d'une méthode reproductible, offrant une alternative concrète et durable pour réintroduire l'humain, le corps et le vivre-ensemble au cœur des structures tertiaires désertées de la ville contemporaine.

8. BIBLIOGRAPHIE

- Smith, Andrew, John R. Gold, et Margaret M. Gold. 2024. « Olympic urbanism: past, present and future ». *Planning Perspectives* 39 (3): 487-99. <https://doi.org/10.1080/02665433.2024.2344598>.
- Donaldson, Liam J. 2000. « Sport and exercise: the public health challenge ». *British Journal of Sports Medicine* 34 (6): 409. <https://doi.org/10.1136/bjsm.34.6.409>.
- California Press.
- Haseler, Tobias, et Christine Haseler. 2022. « Lack of physical activity is a global problem ». *BMJ* 376 (février): 0348. <https://doi.org/10.1136/bmj.0348>.
- Uitgevers.
- Lenel, Emmanuelle. 2014. « L'espace public "revitalisé" comme gouvernance de l'intime: Le cas d'une salle de sport aménagée dans le cadre d'un dispositif public bruxellois ». *Ambiances* (En ligne), n° Journal Article. <https://doi.org/10.4000/ambiances.441>.
- Roult, Romain, Sylvain Lefebvre, et Jean-Marc Adjizian. 2014. « Régénération urbaine et développement territorial par le sport : Le cas du Parc olympique de Montréal ». *Noroi* 230 (Journal Article): 57-72. <https://doi.org/10.4000/noroi.5020>.
- Dorvillé, Christian, et Claude Sobry. 2006. « La ville revisitée par les sportifs. ? » *Territoire en mouvement* (Villeneuve-d'Ascq) 3 (Journal Article): 14-20. <https://doi.org/10.4000/tem.295>.
- Freyermuth, Manon. 2020. « Free sports in public space: the case of skateboarding ». CCSD. <https://go.exlibris.link/psC7g1R6>.
- Augustin, Jean-Pierre. 2009. « Les Jeux Olympiques, l'événement spatial par excellence (The Olympic Games, the quintessential spatial event) ». *Bulletin de l'Association de géographes français* 86 (3): 303-11. <https://doi.org/10.3406/bagf.2009.2675>.
- CALLEDE, Jean-Paul. 2007. « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine: Les logiques spatiales de l'innovation (XIXe-XXe siècles) ». *Histoire, économie et société* (Paris), n° 2: 75-85.
- Soletchnik, Elsa. 2020. « Les aménagements ludo-sportifs en libre accès dans la ville de Paris : entre démocratie et consommation ». CCSD. <https://go.exlibris.link/fGFGX3Hc>.
- Guiza, Arnau. 2021. « Olympisme et environnement : le rôle de Paris 2024 dans la transformation du modèle olympique ». CCSD. <https://go.exlibris.link/4Hrz3bYP>.
- Cap, Pierre, et Charles Paquelet. 2023. « The city is our playground : manifeste pour une ville active ». <https://go.exlibris.link/CZXCMYpk>.
- Chane-Hune, Laetitia. 2018. « How to diversify the sport opportunities in urban public spaces in France ? » HAL CCSD. <https://go.exlibris.link/HNz5rqtJ>.
- Meadows, Fiona, 1967-..., Jean-Marc Huitorel 1953-..., Oona Farrell, et Thibaut Aymonin 19... 2024. *Quand la ville se prend aux jeux : concevoir des microarchitectures sportives dans l'espace urbain*. Editions Alternatives. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/3815066>.
- Hofmeister, Sandra, 1970-... 2019. *Sports Facilities : Leisure and Movement in Urban Space*. Detail. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/2075311>.
- Singh, Ben, Timothy Olds, Rachel Curtis, et al. 2023. « Effectiveness of physical activity interventions for improving depression, anxiety and distress: an overview of systematic reviews ». *British Journal of Sports Medicine* 57 (18): 1203. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2022-106195>.
- Charrier, Dominique, Mathieu Djaballah, Aurélie Cometti, Charlotte Parmantier, et Jean Jourdan. 2012. « Prévention, animation et insertion par le sport en zones urbaines sensibles : la reconstruction du processus historique des analyses ». *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, octobre 4, 25-37. <https://doi.org/10.1051/sm/2012019>.
- L'Institut Paris Region, "Le Sport Rythme La Ville," L'Institut Paris Region, n.d., <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/le-sport-rythme-la-ville/>.
- World Health Organization: WHO, "Activité Physique," June 26, 2024, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>.
- Admin, "Sport," Perspective.Brussels, July 9, 2025, <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/sport>.
- "Brussel Kaart Enquete | Track-landscapes," Track-landscapes, n.d., <https://www.track-landscapes.com/en/blog-brussel-kaart-enquete>.
- Benoit, "Be Running : Vers Un Réseau Récré-actif Pour Les Bruxellois," Perspective.Brussels, May 24, 2024, <https://perspective.brussels/fr/actualites/be-running-vers-un-reseau-recre-actif-pour-les-bruxellois>.
- "Making Sure You're Not a Bot!," n.d., <https://journals.openedition.org/noroi/5020>.
- "Making Sure You're Not a Bot!," n.d., <https://journals.openedition.org/ambiances/441>.

“Sport Et Jeux Dans Les Espaces Publics,” Citoyen - Bruxelles Environnement, September 18, 2024, <https://environnement.brussels/citoyen/documentation-et-outils/etat-des-lieux-de-lenvironnement/sport-et-jeux-dans-les-espaces-publics?highlight=maillage%20sport#sport-et-espaces-verts-en-region-bruxelloise>.

Cerema. “Design Actif: Comment Aménager L’espace Public Pour Favoriser L’activité Et La Vie Locale | Cerema,” n.d. <https://www.cerema.fr/fr/actualites/design-actif-comment-amenager-espace-public-favoriser>.

Observatoire des Métiers du Sport (OMS), Commission Paritaire Nationale Emploi – Formation (CPNEF Sport), Afdas, Pluricité, and CDES. “Synthèse Du Rapport De L’impact Social, Sociétal Et Économique Du Sport,” 2025. <https://observatoires.afdas.com/sites/default/files/document-ressource/Synth%C3%A8se%20Etude%20de%20l%27impact%20social%2C%20soci%C3%A9tal%20et%20%C3%A9conomique%20du%20sport%20VF%20-%20Janvier%202025.pdf>.

Region, L’Institut Paris. “Aménagement, Cadre De Vie Et Pratique De L’activité Physique Et Sportive.” L’Institut Paris Region, n.d. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/amenagement-cadre-de-vie-et-pratique-de-lactivite-physique-et-sportive/>.

Koch, Natalie. 2018. « Sports and the city ». *Geography Compass* 12 (3): e12360. <https://doi.org/10.1111/gec3.12360>.

Basson, Jean-Charles, and Andy Smith. “La Socialisation Par Le Sport, Revers Et Contre-pied : Les Représentations Sociales Du Sport De Rue.” *Les Annales De La Recherche Urbaine* 79, no. 1 (January 1, 1998): 33–39. <https://doi.org/10.3406/ar.1998.2175>.

Valle, Daniel Casas, and Vincent Kompier. “Sport in the City - a New Design and Planning Tool for Sport Facilities and Outdoor Space in Urban Environments - Amsterdam, Berlin, Copenhagen, Porto, Valencia.” Ppacheco, March 19, 2015. https://www.academia.edu/10338266/Sport_in_the_City_a_new_design_and_planning_tool_for_sport_facilities_and_outdoor_space_in_urban_environments_Amsterdam_Berlin_Copenhagen_Porto_Valencia.

Robiglio, Matteo. 2017. RE-USA : 20 American Stories of Adaptive Reuse, a Toolkit for Post-Industrial Cities. Jovis. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/2000880>.

Mandoul, Thierry, 1958-... et NP2F architectes, eds. 2014. Sports : portrait d’une métropole : [exposition, Pavillon de l’Arsenal, Paris, du 27 mai au 31 août 2014]. Pavillon de l’Arsenal. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/2030708>.

“Historical Maps and OSM.” n.d. <https://historical.osm.be/#16/50.8453/4.3797/Ferraris1777VL-OpenStreetMapRoads>.

Contributeurs aux projets Wikimedia. 2026. “Quartier Européen (Bruxelles).” March 13, 2026. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Quartier_Europ%C3%A9en_\(Bruxelles\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Quartier_Europ%C3%A9en_(Bruxelles)).

“Français — Patrimoine - Erfgoed.” n.d. https://patrimoine.brussels/@@search?b_start:int=70&SearchableText=quartier%20europ%C3%A9en.

———. 2026b. “Quartier Léopold.” April 2, 2026. https://fr.wikipedia.org/wiki/Quartier_L%C3%A9opold#Fin_du_XIXe_si%C3%A8cle_et_XXe_si%C3%A8cle.

Contributeurs aux projets Wikimedia. 2026a. “Quartier Des Squares.” January 18, 2026. https://fr.wikipedia.org/wiki/Quartier_des_Squares.

———. 1831b. “Chapitre 6 : Bruxelles, Capitale De La Belgique Indépendante : Bruxelles Sous Léopold Ier (1831-1865).” In Unknown. https://www.cehibrux.be/images/histoire_de_bruxelles_chap_06.pdf.

Leroy, Frédéric. 2010. “Quand L’aristocratie Et La Grande Bourgeoisie Habitaient Le Quartier Léopold.” *Revue Belge De Philologie Et D Histoire* 88 (2): 519–40. <https://doi.org/10.3406/rbph.2010.7936>.

———. n.d. “Le Quartier Nord-Est – Histoire Du Développement Urbanistique.” Inventaire Du Patrimoine Architectural, Bruxelles-Extension Est. https://monument.heritage.brussels/files/cities/1002/documents/developpement_urbanistique_quartier_nord_est.pdf.

“DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE SPATIALE EXISTANTE.” 2007. <https://urbanisme.irisnet.be/pdf/morphogenese.pdf>.

Bruxelles Extension Est À La Carte. n.d. Bruxelles Extension Est à La Carte. https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Archives/BXL_Extension_Est_FR_150511_web.pdf.

“Extension Est De La Ville De Bruxelles — Wikipédia.” n.d. https://fr.wikipedia.org/wiki/Extension_est_de_la_ville_de_Bruxelles.

“Bruciel.” n.d. <https://bruciel.brussels/>.

Apple. n.d. “Plans.” Apple (France). <https://www.apple.com/fr/maps/>.

“Bxlaville.” n.d. <https://archives.bruxelles.be/extension-est>.

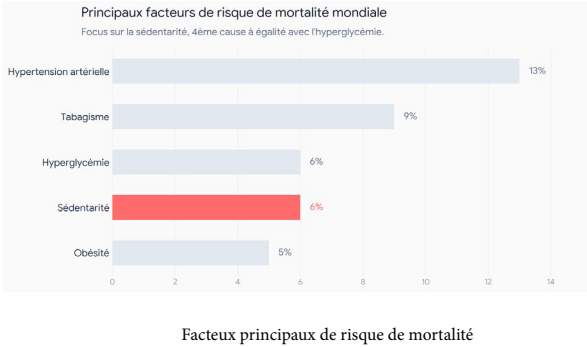
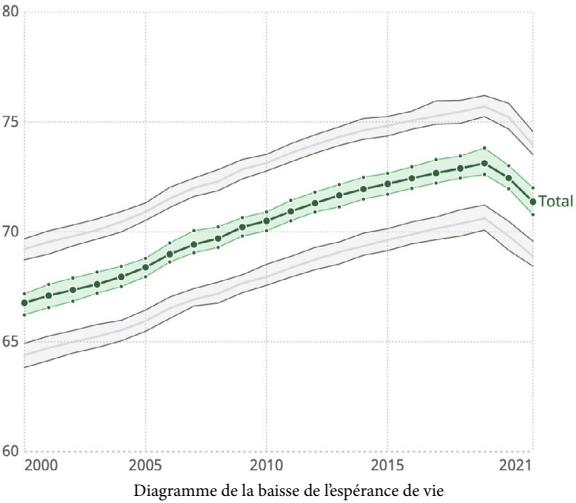
“Un ruisseau oublié: le Maelbeek | Een vergeten beek: de Maalbeek.” n.d. <https://archiviris.be/fr/archives/3274>.

8. ANNEXES

Ce chapitre annexe regroupe et répertorie l'ensemble des documents graphiques développés au cours de cette recherche et présentés le jour du jury. Qu'il s'agisse des cartographies de diagnostic, des plans de stratégie urbaine, des coupes techniques ou des collages d'ambiance, ces pièces constituent le support visuel et tridimensionnel indispensable à la compréhension du projet d'urbanisme actif proposé pour le Quartier Européen.

Sédentarité et risques modernes

Alors que les avancées médicales laissaient présager une hausse constante de la longévité, l'espérance de vie stagne ou recule aujourd'hui dans plusieurs grandes villes occidentales à cause d'une pandémie d'inactivité. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classe désormais le manque d'activité physique comme la 4ème cause de mortalité prématurée dans le monde, responsable de plus de 3,2 millions de décès par an. Ce déclin est le produit direct de nos environnements urbains hyper-monofonctionnels qui contraignent les corps à une immobilité systématique



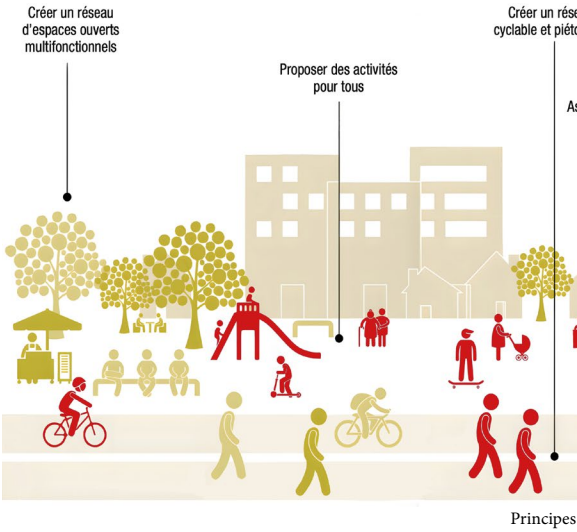
Bouger pour mieux vivre

La sédentarité est un facteur majeur de perte d'autonomie mécanique et favorise le développement de pathologies lourdes : elle est notamment responsable de 27 % des cas de diabète de type 2 et de près d'un quart des cardiopathies ischémiques. Face à cette crise sanitaire, l'activité physique s'impose comme une réponse universelle. Les recommandations préconisent 150 à 300 minutes d'effort modéré par semaine pour un adulte, mais de simples séquences de 15 minutes de marche active quotidienne suffisent à inverser la tendance, à renforcer le système immunitaire et à réduire drastiquement l'anxiété liée aux environnements de travail sous tension.

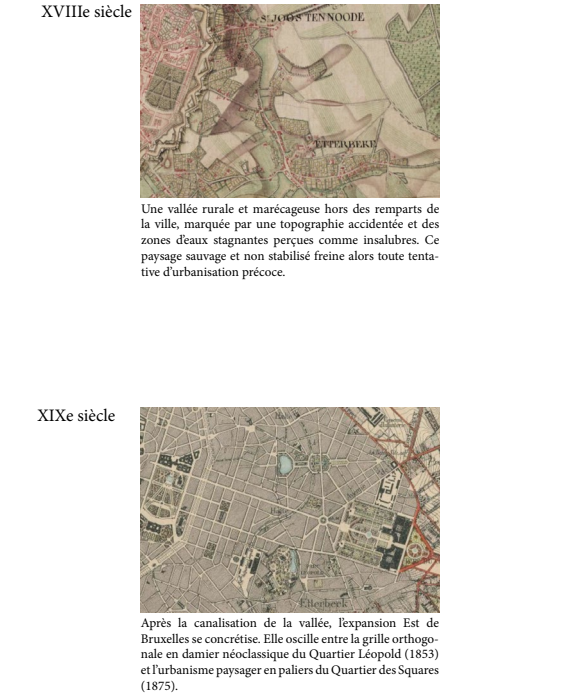


Le design actif

Le design actif utilise l'aménagement de l'espace public et de l'architecture pour inciter spontanément les usagers à adopter un mode de vie plus dynamique. Plutôt que de limiter le sport à des équipements isolés, cette approche transforme chaque mètre carré de la ville existante en une opportunité de mouvement.



La métamorphose du Quartier européen



Le Quartier Européen comme connecteur

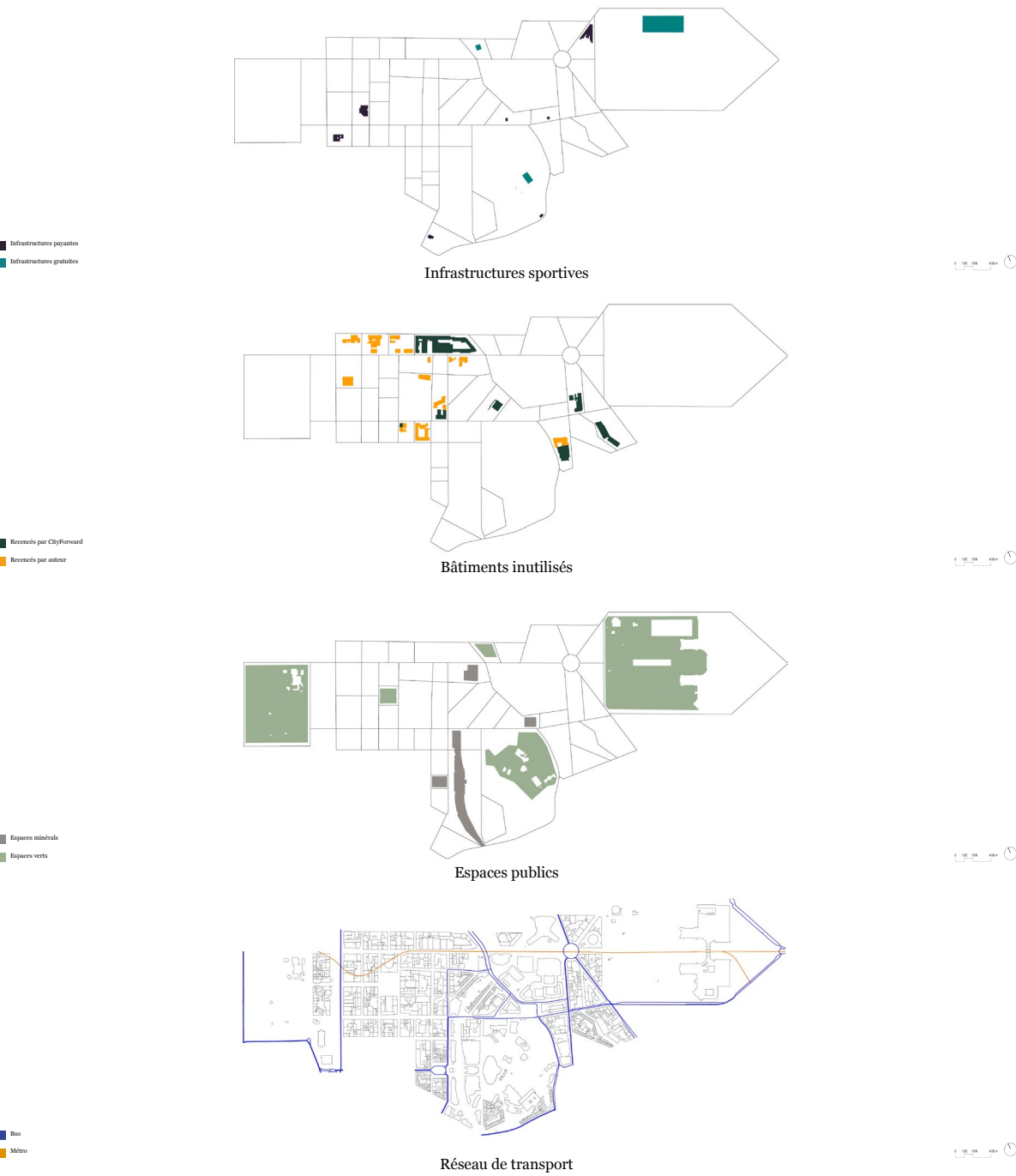
L'analyse de la carte met en évidence la présence de grands espaces verts majeurs qui encadrent le secteur. Au milieu de ce système paysager, le Quartier Européen apparaît comme une enclave intensément minérale et bâtie, créant une vraie rupture physique.

Le but du projet est de tirer parti de cette situation stratégique : plutôt que de subir cette coupure, la stratégie ludo-sportive veut transformer le Quartier Européen en un connecteur territorial majeur. En devenant un point central à forte activité, ce secteur redéfinit le lien entre tous les parcs environnants, transformant une zone de transit stérile en une bande active, vivante et poreuse qui relie le tissu végétal de la ville par le mouvement.



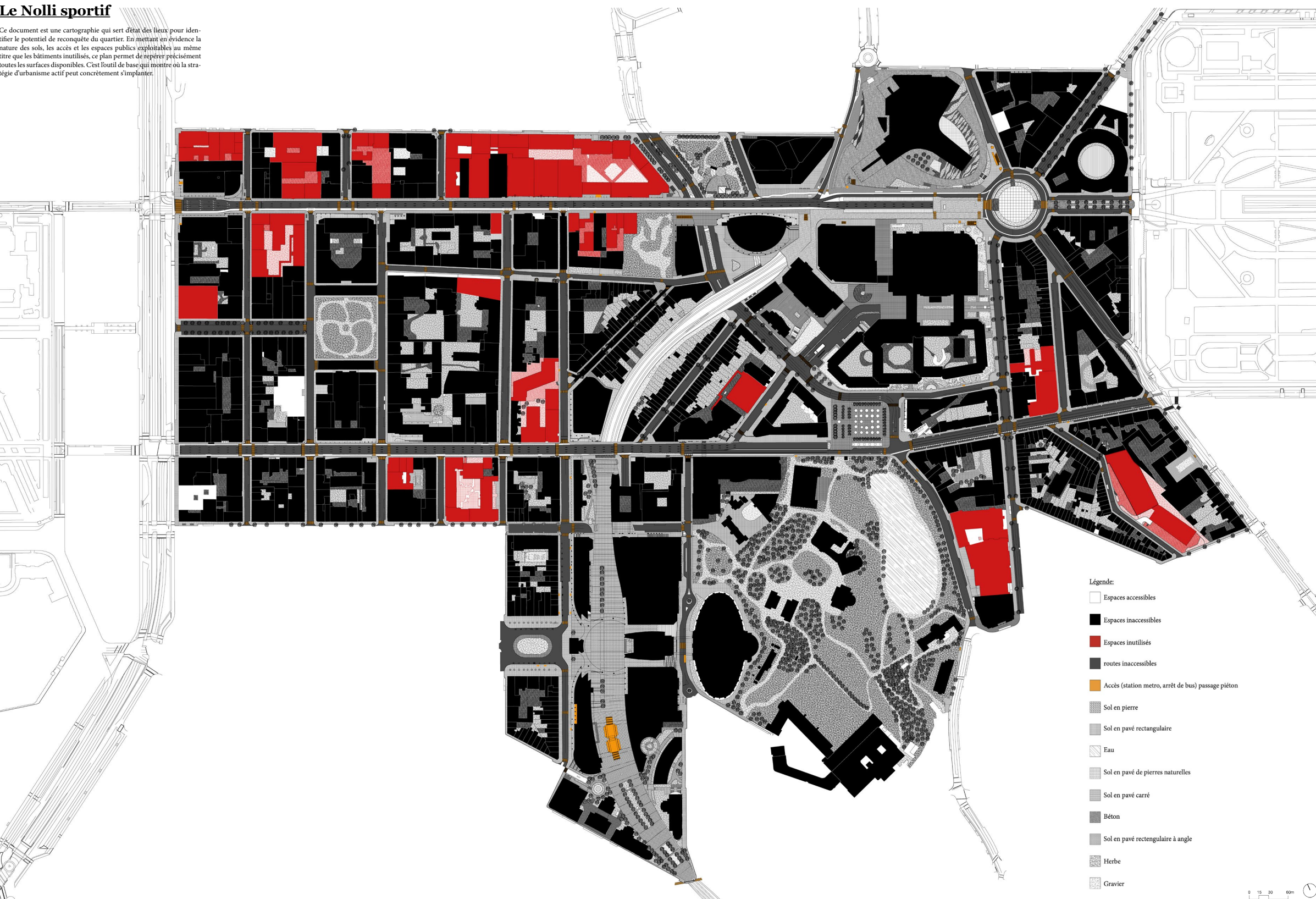
Cartographie de l'existant

Cette série de cartographies analytiques dresse l'état des lieux des forces et des carences actuelles du secteur d'étude. En superposant l'analyse des infrastructures sportives existantes, le recensement de la vacance immobilière, la configuration des espaces publics et le tracé des mobilités, ce diagnostic met en évidence les opportunités de recyclage spatial. Ces données servent de base objective pour légitimer l'implantation de notre stratégie d'urbanisme actif, en ciblant précisément les ilots, les bâtiments et les espaces publics à réhabiliter en priorité.

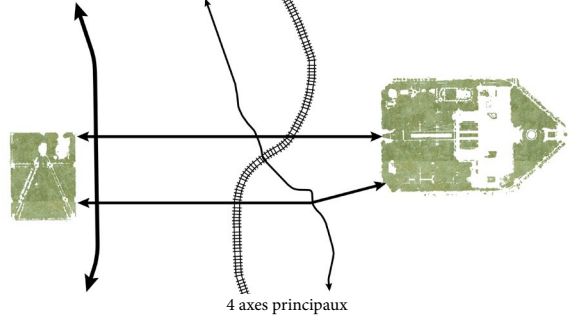


Le Nolli sportif

Ce document est une cartographie qui sert d'état des lieux pour identifier le potentiel de reconquête du quartier. En mettant en évidence la nature des sols, les accès et les espaces publics exploitables au même titre que les bâtiments inutilisés, ce plan permet de repérer précisément toutes les surfaces disponibles. C'est l'outil de base qui montre où la stratégie d'urbanisme actif peut concrètement s'implanter.



Les stratégies d'activation



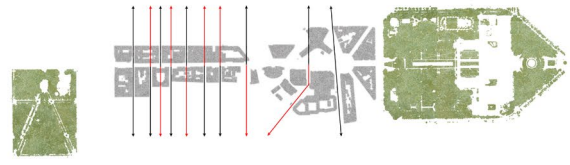
Relier



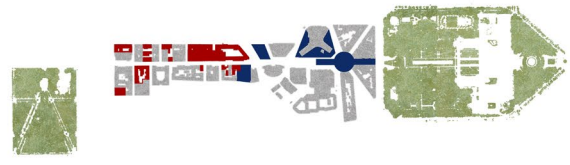
Rendre piéton



Végétaliser



Rendre poreux

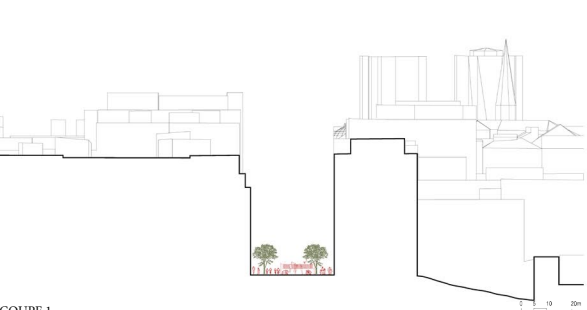
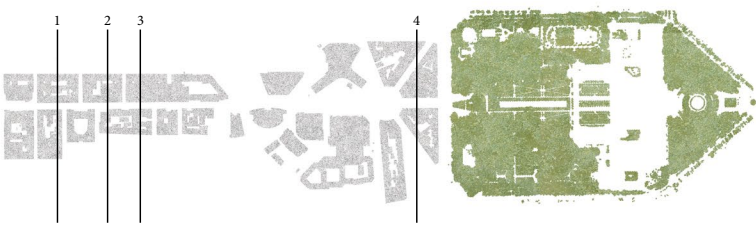


Densifier/Diversifier
Revitaliser la ville par le sport
Les stratégies d'activation
Hubert MIASTKOWSKI

UCLouvain-Locli
LARC2295-Atelier TPE Territoire

Les visages de la rue

Cette série de coupes d'ambiances met en évidence la variabilité du profil de la rue de la Loi selon les séquences du quartier. En confrontant la hauteur des gabarits bâtis existants à l'espace de la rue, le projet redéfinit les proportions du sol pour rompre l'hégémonie de la voiture.



COUPE 1



COUPE 2

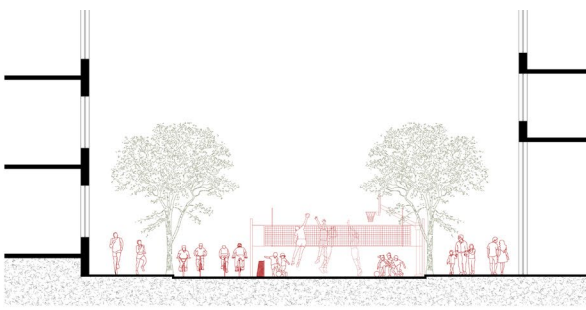


COUPE 3

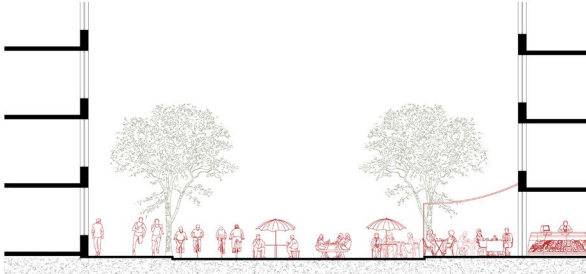


COUPE 4

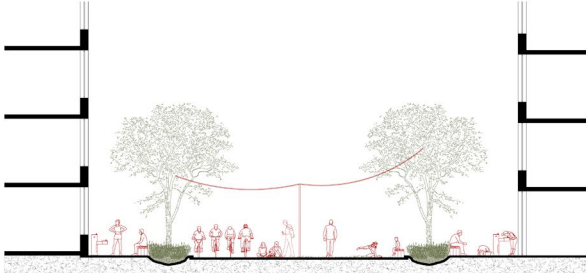
UCLouvain-Locli
LARC2295-Atelier TPE Territoire



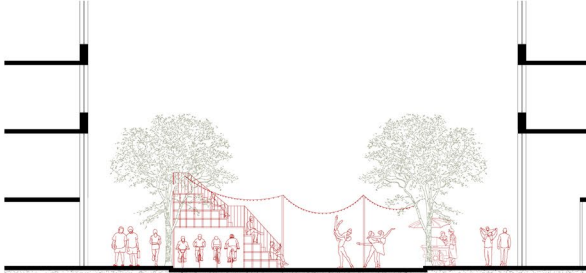
COUPE SPORT



COUPE PAUSE

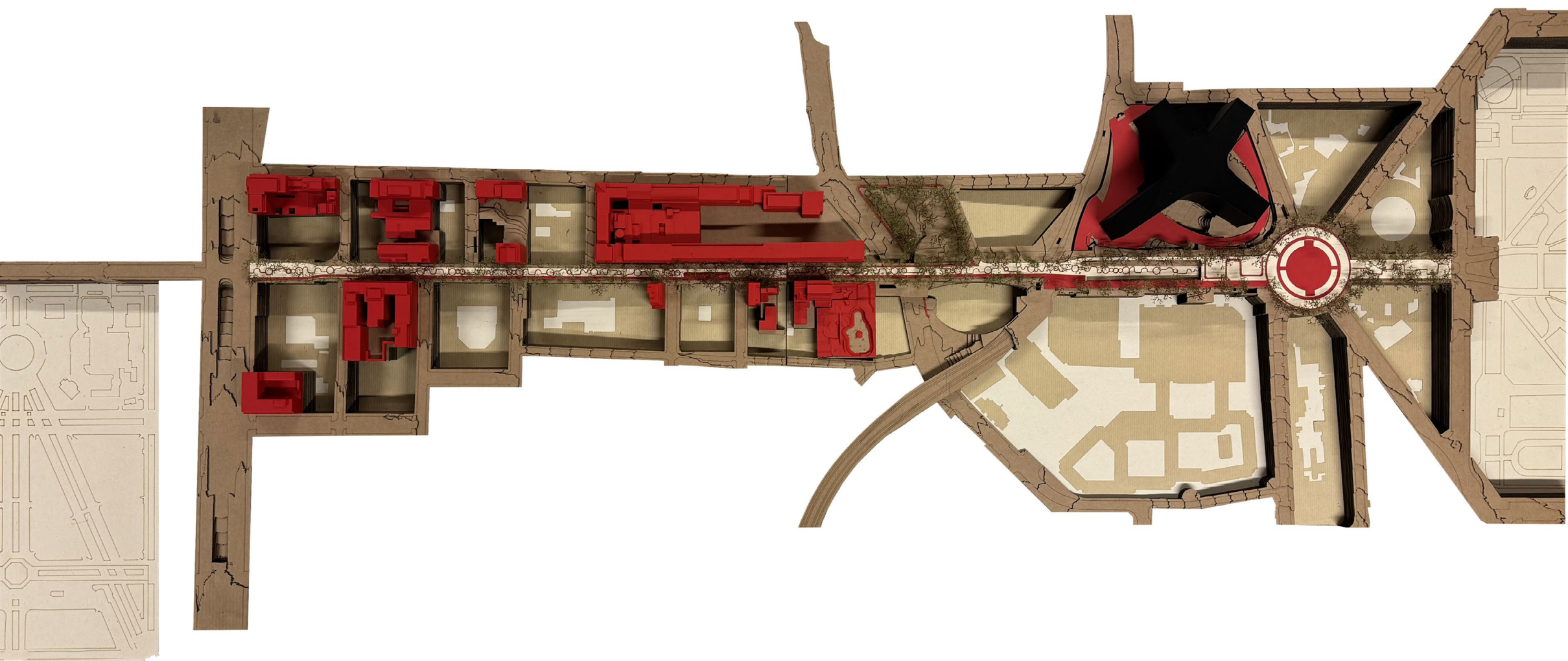


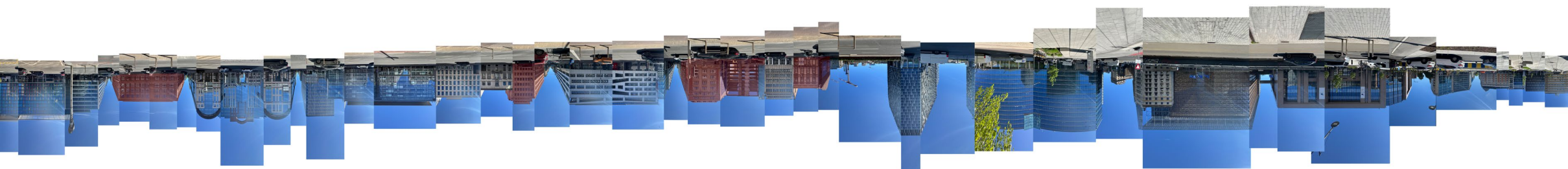
COUPE ILOT DE FRAICHEUR



COUPE VIE DE QUARTIER

La Loi du Mouvement
Les visages de la rue
Hubert MIASTKOWSKI



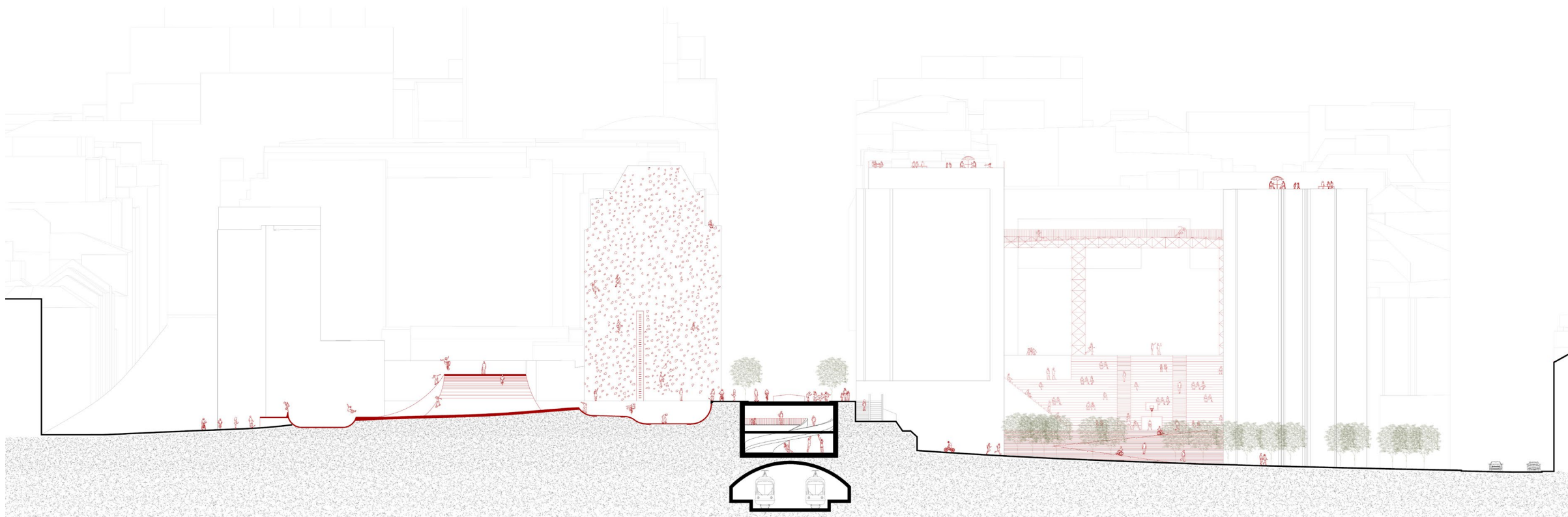


Le sport qui s'infiltré

Cette série de coupes transversales démontre comment le sport s'infiltré à travers les différentes typologies du tissu existant. Plutôt que de se limiter à un seul plan, le projet investit toutes les strates de la ville en s'adaptant aux spécificités de chaque lieu. La pratique sportive colonise ainsi les sous-sols et les rez-de-chaussée, s'insère dans les friches et les espaces publics résiduels, s'intègre au cœur des espaces verts, et s'élève jusqu'aux toitures actives. Cette approche démontre qu'aucun espace n'est figé et que chaque configuration architecturale ou urbaine possède le potentiel d'accueillir le mouvement.



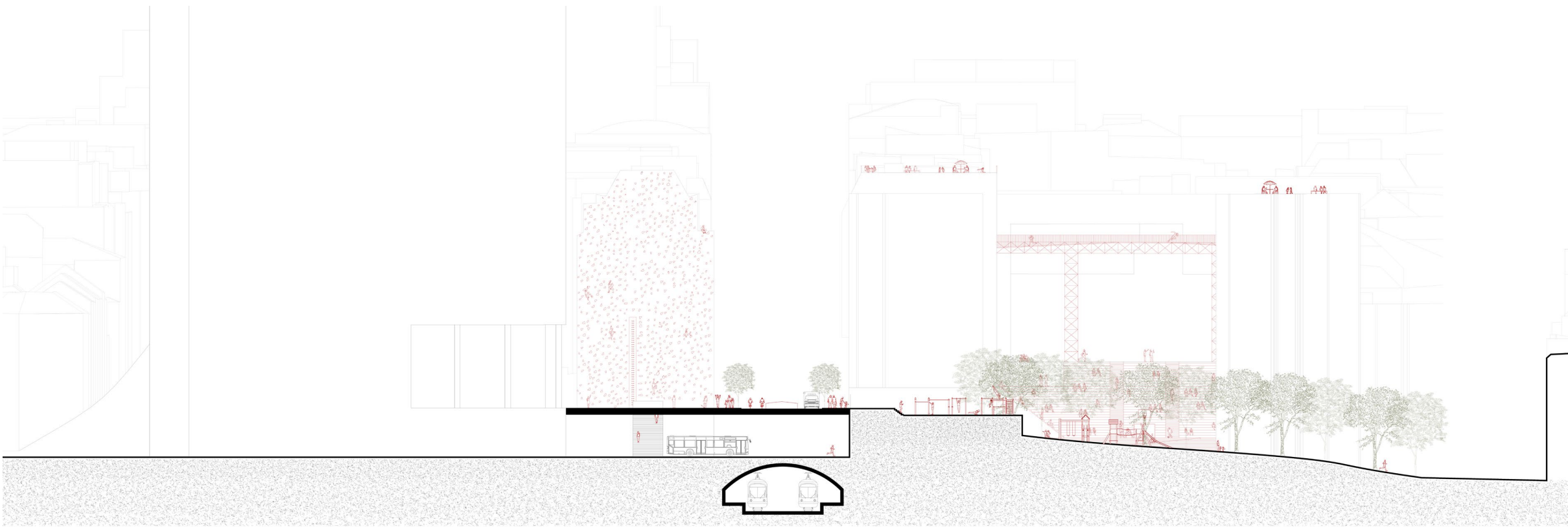
COUPE AA'



COUPE BB'

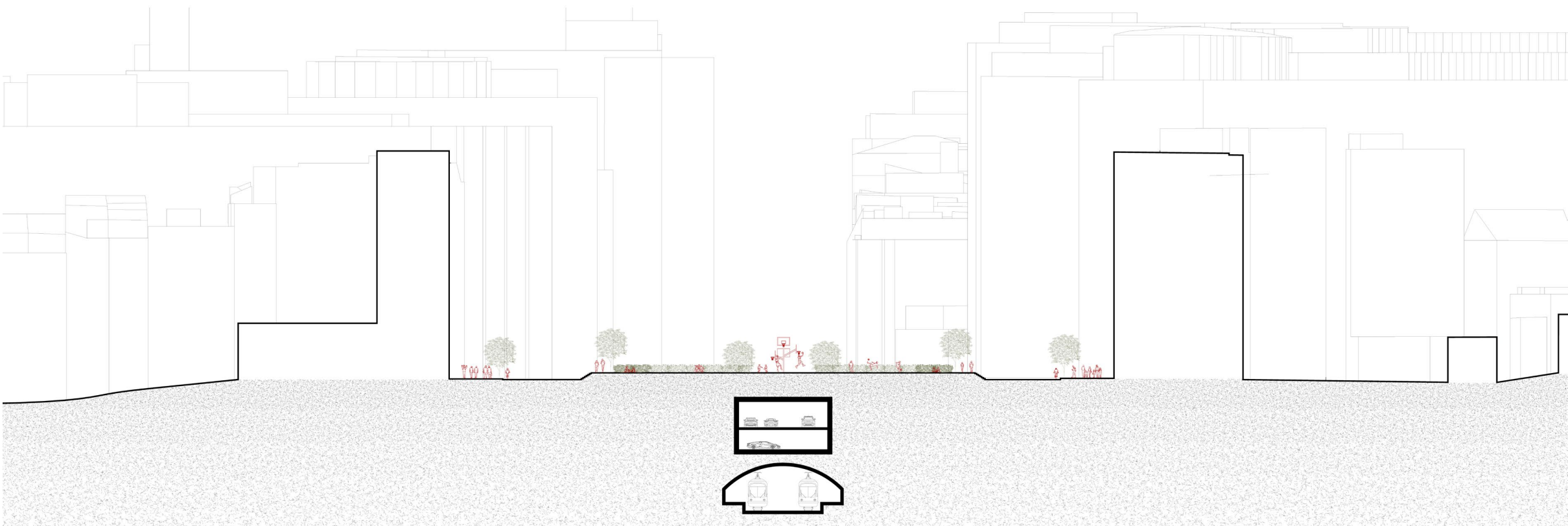
UCLouvain-Loc
LARC829%-Atelier TFE Territoire

Revitaliser la ville par le sport
Le sport qui s'infiltré
Hubert MIASTKOWSKI



COUPE CC'

0 2 4 8m



COUPE DD'

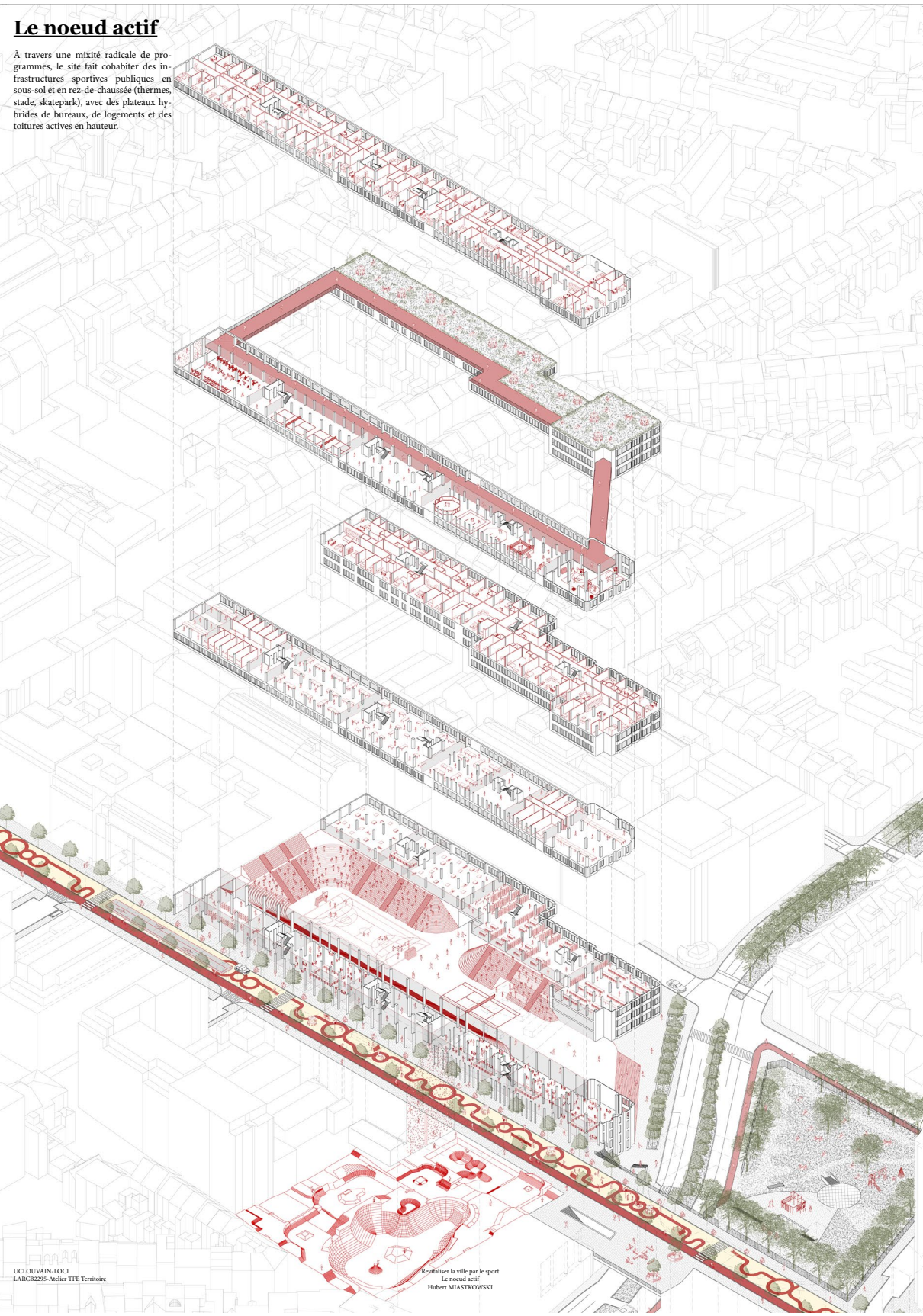
UGLOUVAIN LOCI
LARC/R2295 - Atelier TFE Territoire

Revitaliser la ville par le sport
Le sport qui s'infiltre
Hubert MIASTKOWSKI

0 2 4 8m

Le noeud actif

À travers une mixité radicale de programmes, le site fait cohabiter des infrastructures sportives publiques en sous-sol et en rez-de-chaussée (thermes, stade, skatepark), avec des plateaux hybrides de bureaux, de logements et des toitures actives en hauteur.

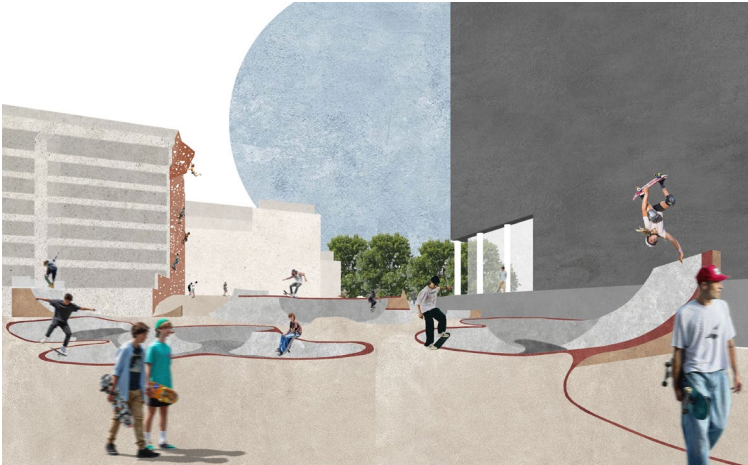


Perspectives d'avenir

Cette série de collages immersifs donne à voir la concrétisation spatiale et humaine de la stratégie ludo-sportive au cœur des structures existantes. En investissant les vides urbains, les sous-sols et les cœurs d'îlots délaissés, le projet met en scène une nouvelle culture du corps en ville.



Les Thermes Souterrains



La Friche Active



Le Forum Sportif

La Rue de la Loi au fil de la journée

Au fil des heures, l'axe s'adapte aux besoins du quartier : il devient une terrasse urbaine animée pour la pause de midi des travailleurs, puis se transforme en un terrain de jeu, de rencontre et de pratique sportive sécurisée en fin de journée.



La pause du midi



La fin de journée

La ville réactivée

Le projet démontre qu'en infiltrant le sport et le mouvement dans la structure urbaine, on brise la monotonie des blocs de bureaux pour recréer une identité forte, vivante et attractive. Ce panorama final pose le point d'orgue d'un modèle d'urbanisme durable, capable de réconcilier la monumentalité des institutions et les besoins fondamentaux des usagers au quotidien.

